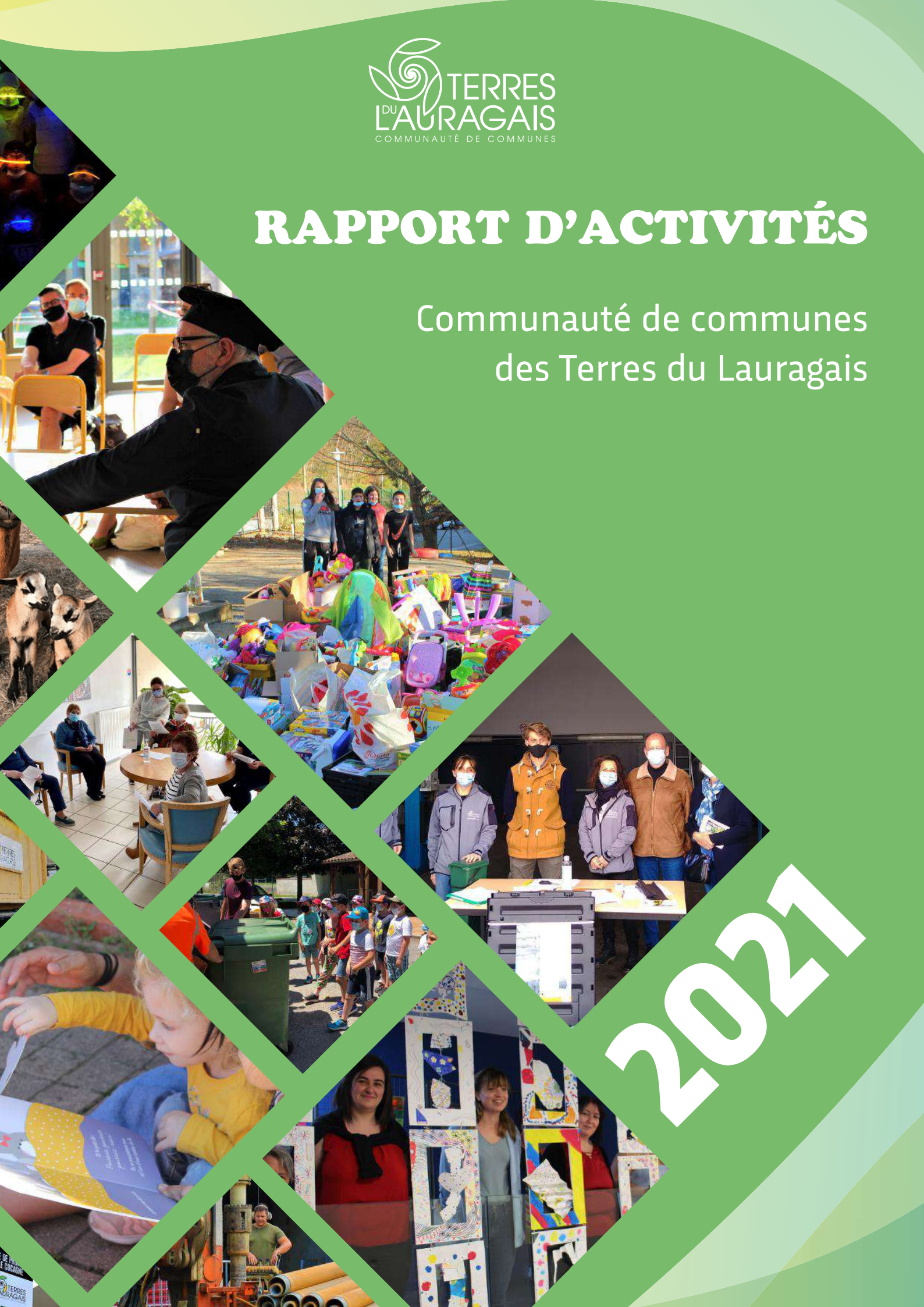


RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de communes
des Terres du Lauragais

2021



SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT 03

L'ANNÉE EN IMAGES 04

L'INSTITUTION

La carte d'identité	07
Les 83 conseillers communautaires	08
La gouvernance	09
Comment ça marche ?	10
Les compétences	12

FONCTIONNEMENT

Organisation des services	14
Organigramme	15
Ressources humaines	16
Systèmes d'information	18
Budget	19
Marchés publics	20

PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE

Économie	22
Culture	24
Tourisme	26
Urbanisme	28

PÔLE SOCIAL

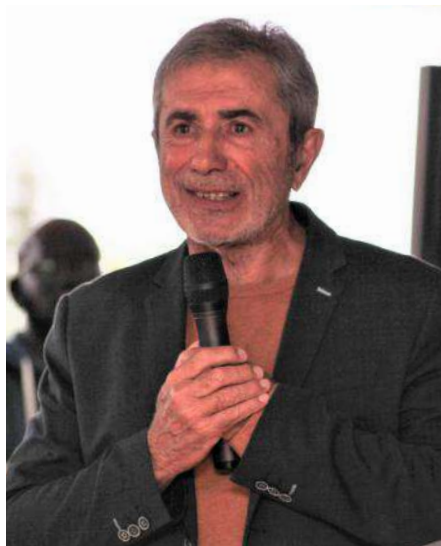
Petite Enfance	30
Enfance-Jeunesse	34
Chantiers d'insertion	38
Maison France Services (MFS)	39
Transport A la Demande (TAD)	40
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	
• MARPA	41
• Portage de repas	42
• Service d'Aide À Domicile (SAAD)	43

PÔLE TECHNIQUE

Environnement	
• Gestion des déchets	45
• Collecte des déchets	45
• Les déchetteries	46
• Actions de prévention et communication	47
• Bilan du PLPDMA	48
• Eau & SPANC	48
Patrimoine	
• Bâtiments	49
• Espaces Verts	50
• Voirie	51
• GEMAPI	52

GRANDS PROJETS COMMUNS 2021

Pacte de gouvernance	54
Plan Climat-Air-Énergie-Territorial (PCAET)	55



LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est un exercice toujours compliqué, tout au moins particulier, que celui d'écrire et de présenter le rapport d'activités de l'année précédente...

Il l'est d'autant plus qu'il a été riche en activités et en décisions, mais aussi et surtout, parce qu'à l'heure où je rédige ces quelques lignes, nous sommes dans un contexte géopolitique totalement différent de 2021.

Début 2021 donc, les mesures de sécurité sanitaire ayant considérablement diminué, nous avons pu rétablir progressivement les réunions en présentiel dans leur configuration habituelle.

Conformément à nos engagements, la conférence des maires a pu se mettre en place pour, dès le mois de mai, adopter le pacte de gouvernance, véritable outil de dialogue entre les communes et la communauté de communes. C'est ainsi que trois conférences réunissant tous les maires et vice-présidents de Terres Du Lauragais ont pu se tenir entre juin et octobre, permettant d'abord de présenter une évaluation du coût des compétences exercées par la communauté de com-

munes, puis une prospective financière et enfin la mise en évidence de l'indispensable relation de confiance à renforcer entre les communes et la communauté de communes.

Dans le même temps l'installation en juin du comité de pilotage (COPIL) du Plan Climat-Air-Énergie-Territorial a permis à notre intercommunalité d'être en ordre de marche sur de nombreux projets, ou priorités, mis en œuvre pour préserver notre environnement et atténuer autant que faire se peut les effets dérégulateurs du changement climatique.

Je vous invite à lire ce rapport avec la plus grande attention. Vous pourrez ainsi mesurer l'importance, l'ampleur et la qualité des actions qui sont menées au quotidien par nos agents pour la réussite de notre service public de proximité.

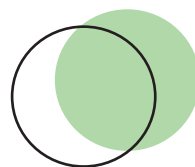
Je félicite et je remercie chaleureusement tous les personnels qui ont apporté leur contribution, leur professionnalisme, leur enthousiasme à cette réussite.

Tout comme je félicite et remercie tous les élus qui, sans compter, consacrent une grande partie de leur temps à la mise en œuvre des valeurs, pour le bien commun.

Christian Portet,

Président de la Communauté de communes
des Terres du Lauragais

L'ANNÉE 2021 EN IMAGES



PONT DE LA THÉSAUQUE : VERS UNE DEUXIÈME JEUNESSE

CONSERVATION. Cet ouvrage d'art communautaire est l'unique accès à l'espace touristique du Lac de la Thésauque, d'où l'intérêt de porter une attention toute particulière à son entretien, ainsi qu'à sa conservation. Depuis plusieurs années, nos techniciens y portaient une surveillance particulière : des signes de vieillissement et de pathologies structurelles ont fait leur apparition, notamment sur la couche de roulement et les garde-corps. Pour plus de sécurité, les élus ont décidé d'inscrire cette opération au budget 2021. Les travaux de rénovation de l'ouvrage consistent en : reprise des maçonneries, aménagement des berges du ruisseau, reprise de la chaussée, remplacement des garde-corps.



DES OMBRIÈRES AU LAC

PHOTOVOLTAÏQUE. La société PREJ'OMBRIERES a procédé à l'installation de panneaux photovoltaïques, intégrés à des ombrières, sur le parking du lac de la Thésauque. Cet aménagement permettra la valorisation de cette aire de stationnement, par la production d'énergie électrique renouvelable : une action réalisée en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial, adopté en 2020. Les ombrières auront également une fonction de protection pour les véhicules en stationnement, contre le soleil et la pluie.



RÉUSSITE DES JOURNÉES « TOUS AU COMPOST ! »

COMPOSTAGE. Du 27 mars au 12 avril 2021, s'est déroulée la semaine nationale du compostage de proximité. Pour l'occasion, le Département Environnement a donné rendez-vous aux administrés aux déchetteries de Montgeard et Villefranche-de-Lauragais pour une grande vente de composteurs. Les ambassadeurs du tri étaient présents pour informer et répondre aux questions des habitants sur la pratique du compostage de proximité. Lors de ces journées, 80 composteurs ont été vendus. Ces événements sont une véritable réussite, tant pour les administrés, auxquels nous apportons une réponse, que pour l'image que renvoient ces journées en termes de geste pour l'environnement. Les composteurs des Terres du Lauragais restent disponibles toute l'année à prix coûtant (avec un bio-seau et un livret de compostage).



REMISE DES MÉDAILLES

RÉCOMPENSE. Tous les ans, nous recensons les agents éligibles à une médaille du travail. En temps normal, notre Président profite de la cérémonie des vœux pour remettre le diplôme et la médaille aux agents concernés. Malheureusement, cette année la cérémonie n'ayant pas pu avoir lieu à cause de la pandémie, la remise des médailles s'est faite en comité restreint au Centre de Loisirs de Villefranche-de-Lauragais, lundi 29 mars, afin de respecter les consignes sanitaires.



ATELIERS DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

PROXIMITÉ. En juin se sont déroulés 3 ateliers du Projet Social de Territoire sur les thèmes de la Mobilité (comme frein aux démarches essentielles d'accès aux droits et aux besoins primaires), l'Inclusion (en particulier des chômeurs de longue durée ; la fracture numérique ; les jeunes sans emploi) et la Famille (petite enfance ; enfance et jeunesse).

La mise en place de ces projets répond à la volonté du Conseil Départemental de renforcer sa présence sur les territoires, d'apporter des réponses plus adaptées en termes de proximité et d'agir avec les acteurs du territoire. La Maison Des Solidarités (MDS) est en charge de l'animation de ce projet, en co-construction avec Terres du Lauragais, partie prenante de la réflexion, de l'organisation et des actions depuis le début du projet. La CAF est également acteur du projet, dans le cadre de la convention territoriale globale sur le thème « Enfance, Jeunesse, Familles ». Cette démarche de développement encourage la mobilisation des partenaires et la participation des habitants, afin d'apporter des réponses adaptées aux administrés, en fonction de leur lieu de vie.



« PETITES VILLES DE DEMAIN »

SIGNATURE. Le 08 juin, la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » a été signée, avec les communes de Villefranche-de-Lauragais, Caraman et les services préfectoraux. Ce programme vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement ; et participer à l'atteinte de leurs objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.



CONFÉRENCE DES MAIRES

COLLECTIVITÉ. La seconde Conférence des Maires a eu lieu à Maureville le 29 juin, avec pour thématique « l'analyse du coût des compétences de la communauté de communes ». Un projet colossal qui a représenté plusieurs mois de travail et un engagement important des services et des vice-présidents, afin de retracer la vie et l'évolution du coût de compétences depuis la fusion, dans le but de permettre à l'ensemble des élus d'avoir un niveau d'information commun et suffisant avant d'orienter leurs choix et décisions. Objectif : se projeter et construire l'avenir de la collectivité.



RÉNOVATION THERMIQUE

TRAVAUX. L'entreprise LABEUR a poursuivi ses actions de dépose/repose des menuiseries extérieures au siège administratif. L'installation du réseau de chauffage-rafrichisseur intérieur, réalisée par l'entreprise TEMPERIA, est terminée, avec la mise en place de la pompe à chaleur de type « PAC ». Des panneaux LED remplaceront l'ensemble des points lumineux. Opération importante et très attendue, car ayant un impact important sur l'organisation des agents : la réalisation de six forages, nécessaires à l'installation du système de sondes et des capteurs géothermiques, a eu lieu.



DONS DE LIVRES JEUNESSE

LECTURE. Des membres de l'association « Lire et Faire Lire » sont venus offrir des albums de littérature jeunesse à la crèche La Ferme des P'tits Bouts à Lanta. Ces retraités-bénévoles donnent de leurs temps pour faire découvrir la lecture dans les écoles, crèches, CLAE de la région. Suite à l'une de leur formation, suivie par une auxiliaire de puériculture de la crèche, l'association a souhaité offrir des livres à la structure.



POINT CONSEIL BUDGET

CONSEILLER. La Maison France Services a obtenu la labellisation Point Conseil Budget (PCB). Elle propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ce service vient renforcer l'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés financières, en leur apportant de l'aide pour négocier un échéancier de paiement, dialoguer avec leur banque, solliciter une aide sociale, etc.



BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

BROYAT. À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, le Département Environnement a mené une action de valorisation des déchets verts. 55 tonnes de broyat ont été distribuées gratuitement aux communes des secteurs Centre-Sud, qui ont choisi de le récupérer pour leurs espaces communaux, jardins, potagers, vergers partagés ou pour en faire profiter leurs habitants.



INSTALLATION AU PÔLE « LE COCAGNE »

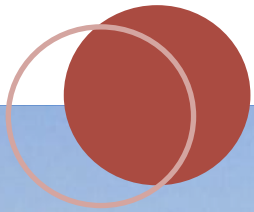
DÉMÉNAGEMENT. L'équipement était tant attendu par les agents de notre collectivité... Durant l'été, l'intégralité des aménagements intérieurs ont été réalisés par des artisans, issus de notre territoire. Les agents des services techniques ont procédé au déménagement du mobilier et des archives des services concernés : Enfance-Jeunesse, Petite Enfance, Maison France Services, SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) et CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle). Les agents ont pu intégrer le bâtiment le 8 novembre, avec une ouverture au public et aux allocataires à cette même date.



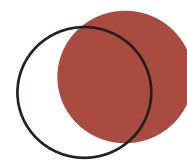
DONS AU SECOURS POPULAIRE

SOLIDARITÉ. Les Maisons d'Accueil des Jeunes (MAJ) de Nailloux et Calmont se sont mobilisées afin de recueillir des dons pour les enfants défavorisés. Les citoyens ont pu donner ce dont ils n'avaient plus besoin et les jeunes ont eu la charge de les recueillir et les trier. L'opération est un succès : mercredi 15 décembre, les représentantes du Secours Populaire sont venues récupérer ces dons. La dizaine d'enfants présents sur place leur ont présenté une montagne de jouets très variés (jeux de société, peluches, jeux de construction, DVD/CD, livres...). Les dons seront ensuite distribués aux familles dans le cadre de la campagne du « Père Noël vert ».

L'INSTITUTION



La carte d'identité de la communauté de communes des Terres du Lauragais



58 communes :

Aignes, Albiac, Auriac sur Vendinelle, Aurin, Avignonet-Lauragais, Beateville, Beauville, Bourg-Saint-Bernard, Caignac, Calmont, Cambiac, Caragoudes, Caraman, Cessales, Folcarde, Francarville, Gardouch, Gibel, La Salvetat-Lauragais, Lagarde, Lanta, Le Cabanial, Le Faget, Loubens-Lauragais, Lux, Mascarville, Maurémont, Maureville, Mauvaisin, Monestrol, Montclar-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Montgailard-Lauragais, Montgeard, Mourvilles-Basses, Nailloux, Prèserville, Prunet, Renneville, Rieumajou, Saint-Germier, Saint-Léon, Saint-Pierre-de-Lages, Saint-Rome, Saint-Vincent, Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, Sausens, Ségreville, Seyre, Tarabel, Toutens, Trébons sur la Grasse, Vallègue, Vallesvilles, Vendine, Vieillevigne, Villefranche de Lauragais, Villenouvelle.



Création : 1 janvier 2017

Nombre d'habitants : 40 815 habitants en 2019 (Insee)

Superficie : 617 Km²

Président : Christian PORTET

Directrice Générale des Services : Elodie CAQUINEAU

SIÈGE ADMINISTRATIF

73, av. de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais

05 31 50 45 50

accueil@terres-du-lauragais.fr

PÔLES DE PROXIMITÉ

Secteur Caraman :
7, av. du 8 mai 1945 - 31460 Caraman
05 62 18 42 80

Secteur Nailloux :
4, av. de Saint-Léon - 31560 Nailloux
05 34 66 91 64



LES 83 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

Mandat 2020-2026 (au 31 décembre 2021)

AIGNES
ROQUES Gérard (Maire)
ALBIAC
ROUGE Cédric (Maire)
AURIAC-SUR-VENDINELLE
PEDRERO Roger (Maire)
AURIN
VERCRUYSE Sandrine (Maire)
AVIGNONET-LAURAGAIS
HAYBRARD DANIELI Isabelle (Maire)
TISSANDIER Thierry
BEAUTEVILLE
MILHES Marius (Maire)
BEAUVILLE
POUS Thierry (Maire)
BOURG-SAINT-BERNARD
CESSÉS Evelyne (Maire)
CAIGNAC
BARTHES Serge (Maire)
CALMONT
BREIL Christophe
PALLEJA Patrick
PERA Annie
PORTET Christian (Maire)
CAMBIAC
ADROIT Sophie (Maire)
CARAGOUDES
CLARET Jean-Jacques (Maire)
CARAMAN
CALMEIN François
CASSAN Jean-Clément (Maire)
DAYMIER Marie-Gabrielle
NAVARRO Karine
CESSALES
POUILLES Emmanuel (Maire)
FOLCARDE
DABAN Evelyne (Maire)
FRANCARVILLE
FIGNES Jean-Claude (Maire)
GARDOUCH
GUERRA Olivier (Maire)
MIR Virginie
GIBEL
BOMBAIL Jean-Pierre (Maire)
LAGARDE
PEIRO-FOURNIER Marielle (Maire)
LA SALVETAT-LAURAGAIS
CAZELLES Jean-Pierre (Maire)

LANTA
AVERSENG Pierre
MENGAUD Marc (Maire)
RANC Florence
LE CABANIAL
ROUVILLAIN Thierry (Maire)
LE FAGET
CALMETTES Francis (Maire)
LOUBENS LAURAGAIS
FERLICOT Laurent (Maire)
LUX
BRESSOLLES Pierre (Maire)
MASCARVILLE
CAZENEUVE Serge (Maire)
MAUREMONT
LATCHE Catherine (Maire)
MAUREVILLE
CROUX Christian (Maire)
MAUVAISIN
CANAL Blandine
MONESTROL
RIAL Guilhem (Maire)
MONTCLAR-LAURAGAIS
LABATUT David (Maire)
MONTESQUIEU-LAURAGAIS
MAHCER Abdelrani (Maire)
MONTGAILLARD-LAURAGAIS
MOUYON Bruno (Maire)
MONTGEARD
KONDYSZYN Serge (Maire)
MOURVILLES-BASSES
DE LAPLAGNOLLE Axel (Maire)
NAILLOUX
ARPAILLANGE Michel
DATCHARRY Didier
GLEYES Lison (Maire)
METIFEU Marc
NAUTRE Eva
OBIS Eliane
PRESERVILLE
BENETTI Mireille (Maire)
PRUNET
BOURGAREL Roger (Maire)
RENNEVILLE
ROS-NONO Francette (Maire)

RIEUMAJOU
BARRAU Valéry (Maire)
SAINTE-FOY D'AIGREFEUILLE
BODIN Pierre
REUSSER Isabelle
RUFFAT Daniel (Maire)
SAINT-GERMIER
ESCRICH-FONS Esther (Maire)
SAINT-LEON
CASES Françoise (Maire)
DUMAS-PILHOU Bertrand
SAINT-PIERRE DE LAGES
SIORAT Florence
SAINT-ROME
DE LA PANOUSE Geoffroy (Maire)
SAINT-VINCENT
ROUQUAYROL Pierre-Alain
SAUSSENS
MOUYSET Maryse (Maire)
SEGREVILLE
CASTAGNE Didier (Maire)
SEYRE
TOUJA Michel (Maire)
TARABEL
VIVIES Sylvie (Maire)
TOUTENS
CAMINADE Christian (Maire)
TREBONS-SUR-LA-GRASSE
STEIMER John (Maire)
VALLEGUE
ZANATTA Rémy (Maire)
VALLESVILLES
IZARD Christian (Maire)
VENDINE
HEBRARD Gilbert (Maire)
VIEILLEVIGNE
MIQUEL Laurent (Maire)
VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
BARJOU Bernard (Maire)
BIGNON Christine
GRAFEUILLE ROUDET Valérie
MAZAS CANDEIL Alexandra
MERCIER Christian
PIC NARDESE Lina
RAMADE Jean-Jacques
VILLENNOUVELLE
FEDOU Nicolas (Maire)
ROBERT Anne-Marie

PRÉSIDENT
Christian PORTET



La Gouvernance des Terres du Lauragais

Parmi les **83 conseillers communaux** sont élus, depuis 2020, le **Président** et les **12 Vice-Présidents**.

LES VICE- PRÉSIDENTS

Madame ADROIT Sophie

1^{ère} Vice-Présidente

Aménagement du territoire (Urbanisme, SCOT, Planification, PLUi)



Monsieur HEBRARD Gilbert

2^{ème} Vice-Président

Solidarité territoriale (Conférence des Maires, Pacte de gouvernance, Conseil de développement, Règlement intérieur)



Madame CANAL Blandine

3^{ème} Vice-Présidente

Économie (Finances, Budget, Achats publics)



Monsieur GUERRA Olivier

4^{ème} Vice-Président

Développement et attractivité économique (Commerce, Artisanat, Zone d'activités, Agriculture)



Madame GLEYES Lison

5^{ème} Vice-Présidente

Tourisme & Culture (Office de tourisme, Patrimoine, Sentiers de randonnée, Canal du Midi)



Monsieur RAMADE Jean-Jacques

6^{ème} Vice-Président

Environnement (Déchets, Eau, Assainissement, GEMAPI)



Madame PIC-NARDESE Lina

7^{ème} Vice-Présidente

Action sociale (CIAS, Services à la personne, Insertion, Maison France Services)



Monsieur FEDOU Nicolas

8^{ème} Vice-Président

Bâtiments & Espaces verts (Prestations aux communes, Grands travaux)



Madame SIORAT Florence

9^{ème} Vice-Présidente

Protection de l'environnement (PCAET, Transition énergétique, Mobilité, Transports)



Monsieur MENGAUD Marc

10^{ème} Vice-Président

Voirie (Pool-routier, PATA, DO)



Madame HAYBRARD-DANIELI Isabelle

11^{ème} Vice-Présidente

Petite Enfance (Crèche, RPE, LAEP)



Monsieur CASSAN Jean-Clément

12^{ème} Vice-Président

Enfance-Jeunesse (ALAE, ALSH, Vie associative, MAJ, ALAC)



TERRES DU LAURAGAIS COMMENT ÇA MARCHE ?

LES INSTANCES POUR AVIS

LES 12 COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Il existe **12 commissions thématiques de travail permanentes**. Ces commissions sont **composées de conseillers communautaires**, désignés à la proportionnelle de groupes politiques.

Elles permettent aux élus d'**œuvrer en toute transversalité et de porter des actions et les politiques communautaires**. Ces commissions sont chargées d'étudier les dossiers de leurs compétences et de préparer les délibérations et décisions qui seront prises en conseil communautaire. Elles ont un **rôle administratif**.

Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles émettent un avis sur les dossiers qu'elles instruisent, à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum de présence soit exigé.



Commission 1 : "Aménagement du territoire (Urbanisme, SCOT, Planification, PLUi)"

Commission 2 : "Solidarité territoriale (Conférence des Maires, Pacte de gouvernance, Conseil de développement, Règlement intérieur)"

Commission 3 : "Économie (Finances, Budget, Achats publics)"

Commission 4 : "Développement et attractivité économique (Commerce, Artisanat, Zone d'activités, Agriculture)"

Commission 5 : "Tourisme & Culture (Office de tourisme, Patrimoine, Sentiers de randonnée, Canal du Midi)"

Commission 6 : "Environnement (Déchets, Eau, Assainissement, GEMAPI)"

Commission 7 : "Action sociale (CIAS, Services à la personne, Insertion, Maison France Services)"

Commission 8 : "Bâtiments & Espaces verts (Prestations aux communes, Grands travaux)"

Commission 9 : "Protection de l'environnement (PCAET, Transition énergétique, Mobilité, Transports)"

Commission 10 : "Voirie (Pool-routier, PATA, DO)"

Commission 11 : "Petite Enfance (Crèche, RPE, LAEP)"

Commission 12 : "Enfance-Jeunesse (ALAE, ALSH, Vie associative, MAJ, ALAC)"

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement est un **organe de concertation** pour favoriser la participation citoyenne. Il est composé de **représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs** situés dans le périmètre intercommunal.

Il comporte 12 membres et est principalement consulté sur la **définition et le suivi des actions concrètes du projet de territoire**. Il peut aussi donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

Un **premier conseil de présentation s'est tenu en mai 2021**. Puis, les membres du conseil de développement ont été sollicités sur des réunions de travail thématiques - *principalement en lien avec le Projet Social de Territoire*.



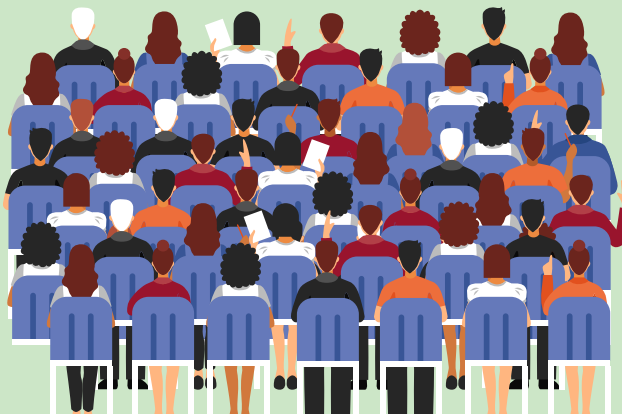


LE PRÉSIDENT

Élu par les délégués des communes au conseil communautaire, il propose et met en œuvre les politiques communautaires, en exécutant les décisions prises par le conseil et le bureau communautaire. Il peut, lui-même, prendre des arrêtés par délégation du conseil communautaire ou attribution légale.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Il est composé des **83 délégués communautaires titulaires**. Il se prononce sur les actions et les projets de la communauté de communes. Il doit se réunir au minimum une fois par trimestre : au sein des Terres du Lauragais, le conseil a l'habitude de se réunir, en moyenne, une fois par mois.



LE BUREAU EXÉCUTIF

Il est composé du Président, des 12 Vice-présidents et de 12 autres membres délégués.



35 réunions
en commissions

12 réunions du
conseil communautaire

10 réunions du
bureau communautaire

279 délibérations

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle regroupe les **58 maires des communes membres** composant la communauté de communes et le Président des Terres du Lauragais. Elle exprime des demandes collectives, est informée des solutions proposées, suit l'activité de la collectivité, l'avancement des opérations et le projet de développement du territoire.

Trois réunions de travail ont eu lieu en 2021 :

- Juin : « Évaluation du coût des compétences de l'intercommunalité ».
- Septembre : « Présentation d'une prospective financière ».
- Octobre : « Focus sur les relation communes/intercommunalité ».

LES COMPÉTENCES DE TERRES DU LAURAGAIS



Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace ;
- Développement économique ;
- Gestion des Milieux Aquatiques & Prévention des Inondations (GEMAPI) ;
- Création, aménagement, entretien & gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs ;
- Collecte & traitement des déchets ménagers et déchets assimilés ;
 - Eau ;
- Élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

Compétences supplémentaires avec intérêt communautaire

- Protection & mise en valeur de l'environnement ;
- Politique du logement & du cadre de vie ;
- Création, aménagement & entretien de la voirie ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Assainissement non-collectif des eaux usées ;
- Création et gestion de maison de service au public (Maison France Services).

Compétences supplémentaires

- Petite Enfance ;
- Enfance : ALSH/ALAE ;
- Jeunesse : ALAC/MAJ ;
 - Insertion ;
 - Tourisme ;
- Culture d'intérêt communautaire ;
- Réseau de communication électronique ;
- Déchets : suivi post-exploitation de l'ancienne décharge de Drémil-Lafage.

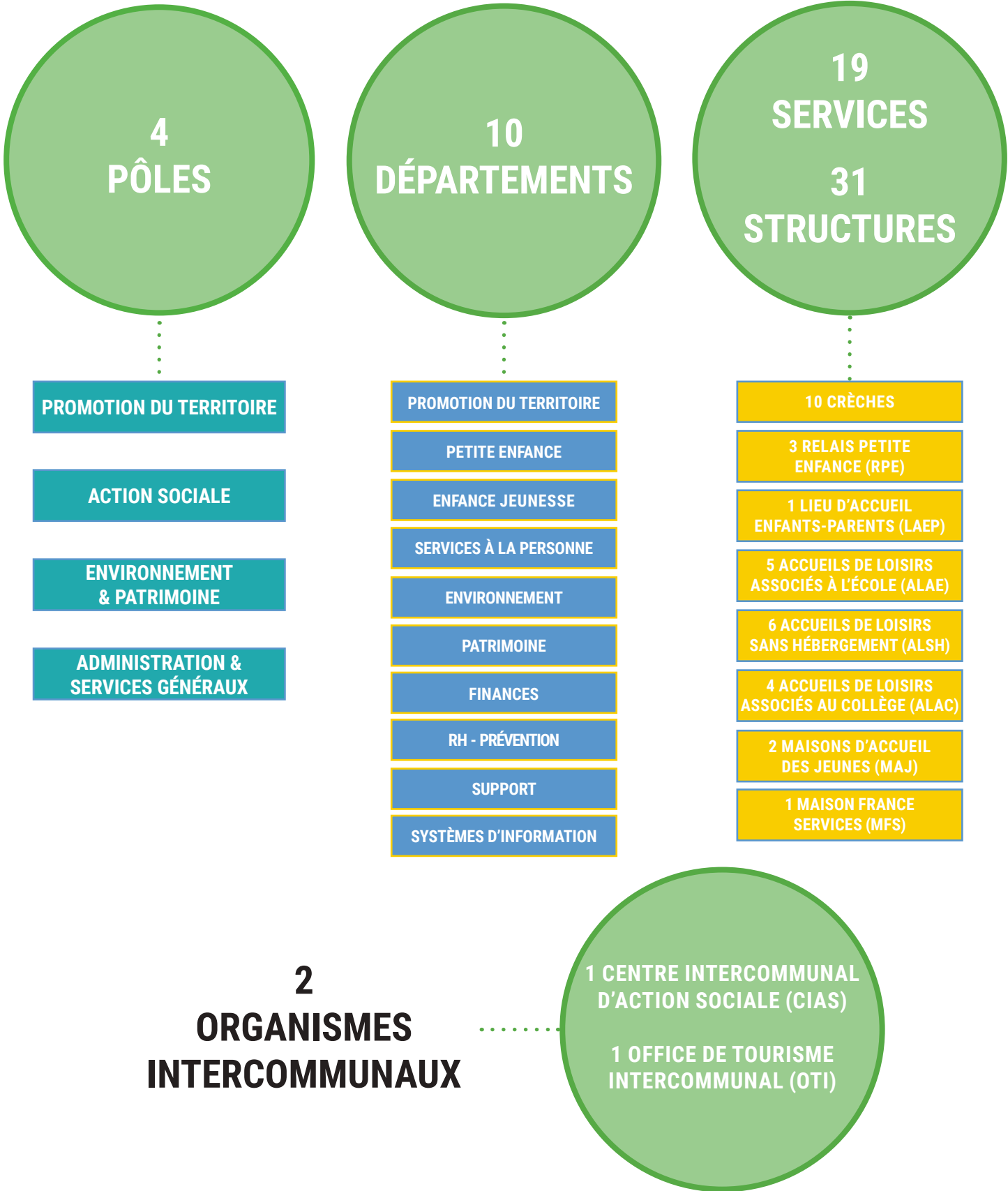
Autres services & prestations

- Transport À la Demande (TAD) ;
- Urbanisme (autorisation des droits du sol) ;
- Animations sportives dans les écoles ;
- Entretien des bâtiments & espaces verts ;
- Prêt de matériel aux communes.

FONCTIONNEMENT



ORGANISATION DES SERVICES



ORGANIGRAMME



PRÉSIDENT



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

PÔLES	PROMOTION DU TERRITOIRE	ACTION SOCIALE			ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE		ADMINISTRATION & SERVICES GÉNÉRAUX			
DÉPARTEMENTS 9 AGENTS*	PROMOTION DU TERRITOIRE	PETITE ENFANCE	ENFANCE JEUNESSE	SERVICES À LA PERSONNE	ENVIRONNE- MENT	PATRIMOINE	FINANCES	RH - PRÉVENTION	SUPPORT	SYSTÈMES D'INFOR- MATION
Économie Culture Urbanisme 6 AGENTS		Crèches RPE LAEP 131 AGENTS	ALAE ALSH MAJ ALAC Animateur sportif Chantier d'insertion 91 AGENTS	Maison France Services (MFS) Transport à la demande 6 AGENTS	Déchetterie Collecte des déchets Atelier mécanique 42 AGENTS	Bâtiments Voirie Espaces verts Chantier d'insertion GEMAPI 38 AGENTS	Compta- bilité Achats 8 AGENTS	RH Préven- tion 12 AGENTS	Accueil Communi- cation Juridique Secréta- riat 14 AGENTS	Informa- tique Télépho- nie SIG Réseaux 4 AGENTS
Office de Tourisme Intercommunal (OTI) 9 AGENTS		Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) MARPA Portage de repas SAAD 27 AGENTS								

* Chiffres relevés au 31 décembre 2021.





RESSOURCES HUMAINES

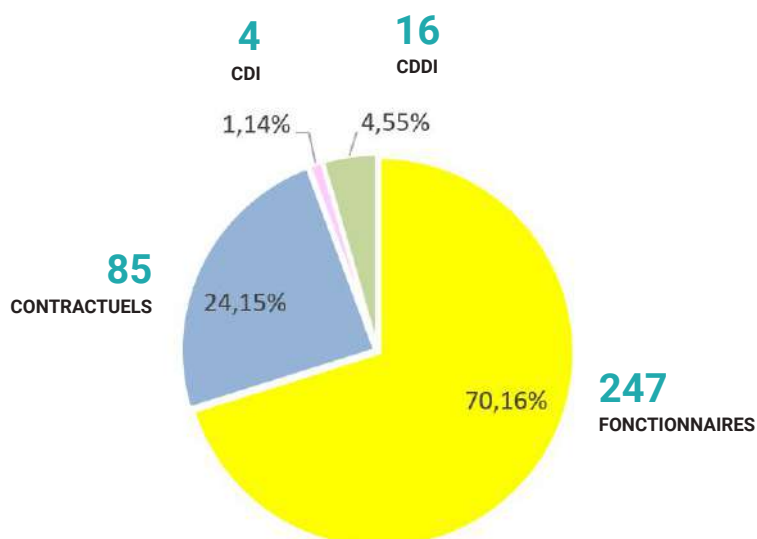
EFFECTIFS

352

AGENTS
employés par
la collectivité
au 31
décembre
2021.

526

AGENTS
employés par
la collectivité
tout au long
de l'année
2021.



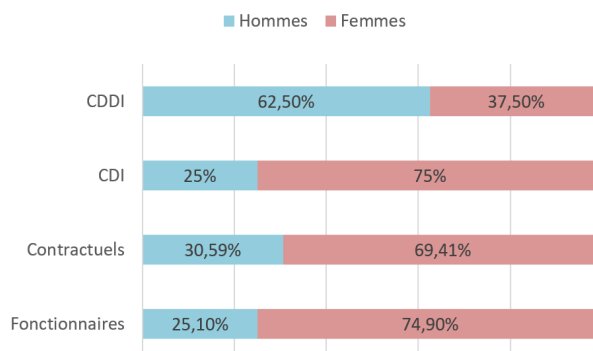
Répartition par genre et statut

247 fonctionnaires : 62 hommes - 185 femmes

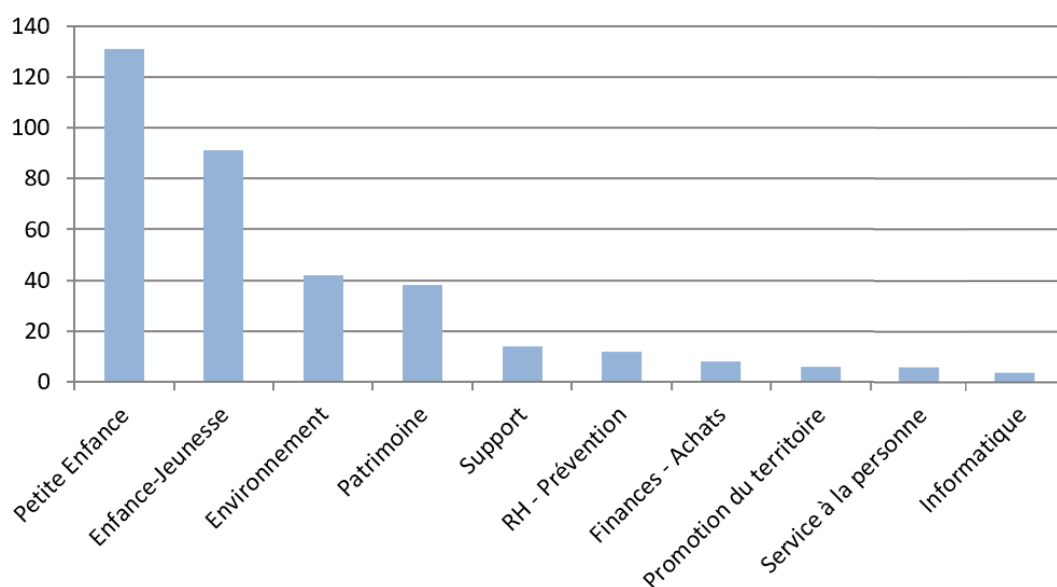
85 contractuels : 26 hommes - 59 femmes

16 CDDI : 10 hommes - 6 femmes

4 CDI : 1 homme - 3 femmes



Répartition par département





BUDGET ET RÉMUNÉRATION

Les charges de personnel représentent
45.17% des dépenses de fonctionnement.

PRÉVENTION

• **1** conseiller en prévention et **5** assistants de prévention.

• **208.50** jours de formation liés à la prévention (habilitations, CACES, FCO...)
pour un montant de **22 726 €**.

La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail :

• **3 668.35 €** de dépenses liées à l'aménagement et la protection des postes de travail.

• **14 710.64 €** de dépenses liées aux Equipements de Protection Individuelle.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

1 948.41 € de dépenses
par le groupe de travail
« QVT ».



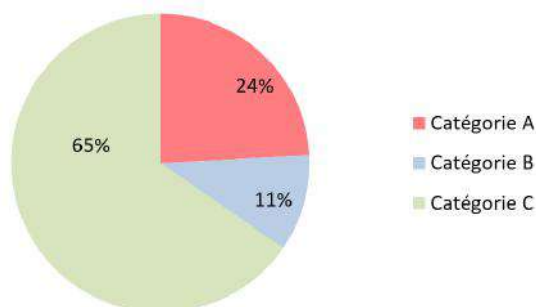
FORMATION

En 2021, **847 jours** de formation ont été suivis
par **171 agents** (comptabilisés une seule fois).

Nombre d'agents par catégorie ayant bénéficié d'au moins un jour de formation

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre de jours de formation suivis	203,50	93	550.50	847
Nombre d'agents	29	17	125	171

Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



Sur le nombre total d'agents qui ont suivi une formation :

- **16.96%** sont des agents de catégorie A.
- **9.94%** sont des agents de catégorie B.
- **73.10%** sont des agents de catégorie C.

Répartition des dépenses de formation

58.82% : CNFPT
40.08% : Autres organismes
1.10% : Frais de déplacement, repas, hébergement

96 901.57 € ont été consacrés à la formation.

SYSTÈMES D'INFORMATION



Suite au confinement :

- Démocratisation du télétravail (phase d'expérimentation) : 70 agents ont été équipés pour pouvoir travailler un jour par semaine en télétravail.

Grands événements :

- Rénovation informatique du siège administratif de la Fontasse et du pôle de proximité de Caraman : accroissement des performances et de la sécurité informatique des sites.

- Restructuration de l'équipe :



15 serveurs



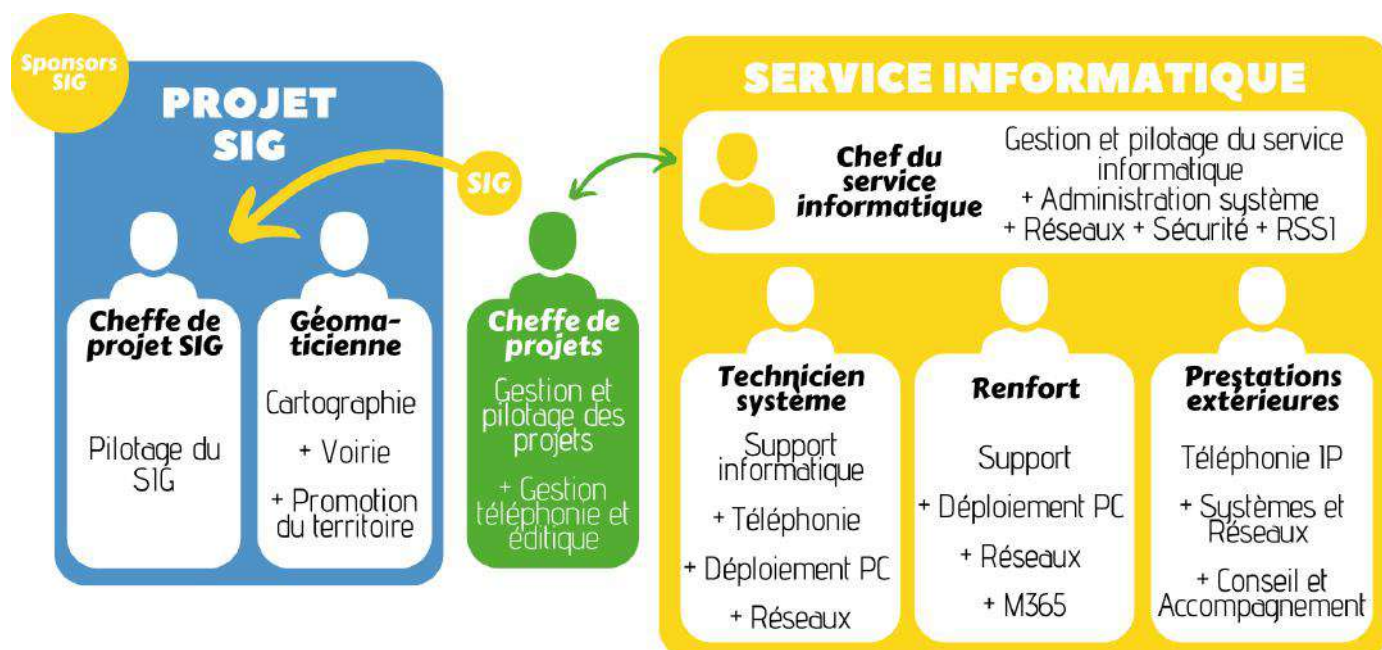
195 ordinateurs



100 smartphones



800 traitements d'incidents



Déploiement de la fibre par le Syndicat Haute-Garonne Numérique :



**HAUTE-GARONNE
NUMÉRIQUE**



581 prises cibles (en études)



7 280 prises en cours de déploiement



11 698 prises déployées

BUDGET



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le budget 2021 en bref

Montant total réalisé en 2021 :

32.7 millions d'euros

LE FONCTIONNEMENT : 26.6 M€

- **18.9 M€** de fonctionnement des services



- **5.9 M€** d'atténuation de produits
- **0.7 M€** d'opérations d'ordre
- **0.3 M€** de charges financières

L'INVESTISSEMENT : 6.1 M€

- **2.9 M€** d'investissement
 - Pool-routier : 55%
 - Aménagement/Réhabilitation Bâtiments : 28%
 - Équipements divers : 11%
 - Équipements ordures ménagères et déchetteries : 3%
 - Aides aux entreprises : 3%
- **1.7 M€** de résultat d'exécution déficitaire
- **1.4 M€** de remboursement du capital de la dette
- **0.1 M€** d'opérations d'ordres



• En 2021, l'équilibre budgétaire a pu se faire grâce à de nombreuses restrictions, impactant le fonctionnement des services au quotidien, et par remboursement de la participation aux syndicats par les communes du territoire.

• A l'issue du vote du budget, une analyse financière des 26 compétences de l'intercommunalité a été établie et portée à connaissance des élus, afin de remédier aux différentes contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes.

- Les élus ont décidé de lancer une mise à plat des compétences. Des groupes de travail seront créés et auront 4 objectifs à atteindre :
 - Éviter la territorialisation des compétences ;
 - Redéfinir certains intérêts communautaires, afin de mieux identifier « Qui fait quoi ? » ;
 - Mettre en cohérence le projet de territoire et les compétences exercées par l'intercommunalité ;
 - Trouver des marges de manœuvre financière.

MARCHÉS PUBLICS

Sécuriser et rationaliser :

En matière de commande et d'achats publics, Terres du Lauragais doit **assurer la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics** et **garantir des achats efficaces**. Afin de répondre aux besoins de la collectivité en matière de travaux, fournitures et services :



32
CONSULTATIONS
ont été préparées
et passées.

23
MARCHÉS
ont été notifiés.

Typologie des marchés

	Travaux	Fournitures et services	Prestations intellectuelles
Nombre de procédures autres (prêts bancaires)		2	
Nombre de MAPA*	1	24	3
Nombre d'appels d'offres	/	2	/
Valeur des marchés (en € HT)	83 477 €	2 337 337.54 €	37 234.50 €

* MAPA = Marché à procédure adaptée

Réforme des Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) :

Entrés en vigueur au 1er avril 2021, les nouveaux CCAG prennent désormais en compte les dernières évolutions du droit de la commande publique, dont **l'intégration du développement durable** et de **la dématérialisation dans les marchés publics**. Ils s'adaptent également aux prestations

de maîtrise d'œuvre, en prévoyant un CCAG propre à cette typologie de marchés. Ce changement a nécessité **la mise à jour des formulaires et procédures** de la collectivité et un **accompagnement des services** de la collectivité.

Mutualisation des achats :

L'intercommunalité poursuit son travail de **mutualisation des achats entre ses différents services**. L'objectif est de réaliser des achats groupés efficaces pour l'ensemble des acheteurs et ainsi **bénéficier d'économies d'échelle**, inhérentes aux achats groupés.

A ce titre, en 2021, une procédure relative à l'**achat transversal de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle et collective** a fait l'objet d'un travail mobilisant l'ensemble des services concernés.



PÔLE PROMOTION DU TERRITOIRE





Économie



Animation du tissu économique local :

• Volet numérique :



Facebook :
Animation d'un groupe spécifique
+ Mise en ligne d'articles : 36 publications.



LinkedIn :
Mise en ligne d'articles plusieurs fois par semaine : 87 publications.



Newsletters :
Envoi de 10 newsletters régulières auprès de nos contacts.



Site internet :
Mise à jour régulière des informations.



Presse locale :
Envoi d'articles lorsqu'une mise en valeur est nécessaire.



Témoignages :
12 vidéos de témoignages d'entreprises ont été publiées sur nos réseaux.

• Volet événementiel :

Rendez-Vous Entreprises en Lauragais :

• **Jeudi 1er juillet 2021 :**
« Ma dynamique grâce au digital »



Petits-Déjeuners Eco :

• **Jeudi 08 avril 2021 :**
« Le télétravail en période de crise sanitaire : comment organiser l'après ? »



• **Jeudi 06 mai 2021 :**
« Les réseaux sociaux : l'outil indispensable de nos jours »



• **Mardi 02 novembre 2021 :**
« L'éco-construction : les fondamentaux »

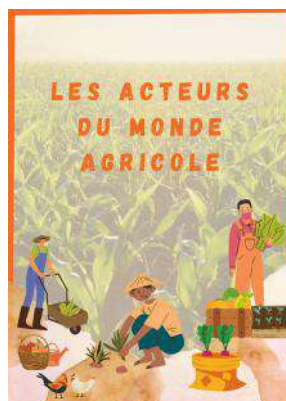


Déjeuner d'affaires :

• **Mardi 14 décembre 2021 (REPORTÉ) :**
« Aides à l'amélioration et à la rénovation de l'habitat »

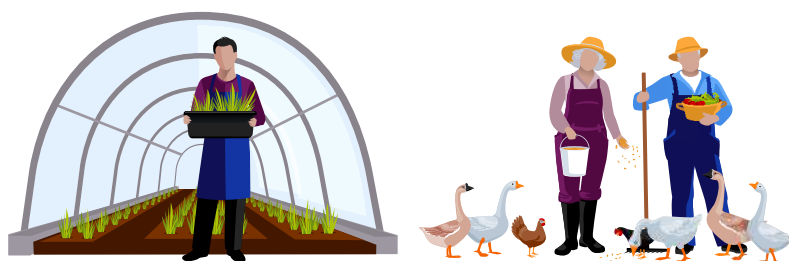


• Volet agricole :



• **Réalisation d'un pré-projet alimentaire territorial (PAT) :** photo de l'activité agricole et de fiches-métiers, définition des enjeux et axes stratégiques, déclinaison sous forme de fiches action ;

• **Rencontre d'acteurs institutionnels** (MSA, Instituts technique, SAFER, Chambre d'Agriculture 31...) et **privés** relevant du secteur agricole (exploitants, transformateurs, distributeurs...)



Accompagnement des acteurs économiques :



Dispositifs mobilisés :

• Aides à l'immobilier d'entreprises :

- 3 dossiers (SCI ICOTECH ; SCI ASLE pour APV Paysages ; Association Canal'Coop).

• Fonds L'Occal :

- 19 entreprises bénéficiaires d'une avance remboursable ou d'une subvention pour la mise en œuvre de mesures sanitaires.
- 35 dossiers déposés sur de l'aide aux loyers.



• Suivi du Fonds de Solidarité du CD31 :

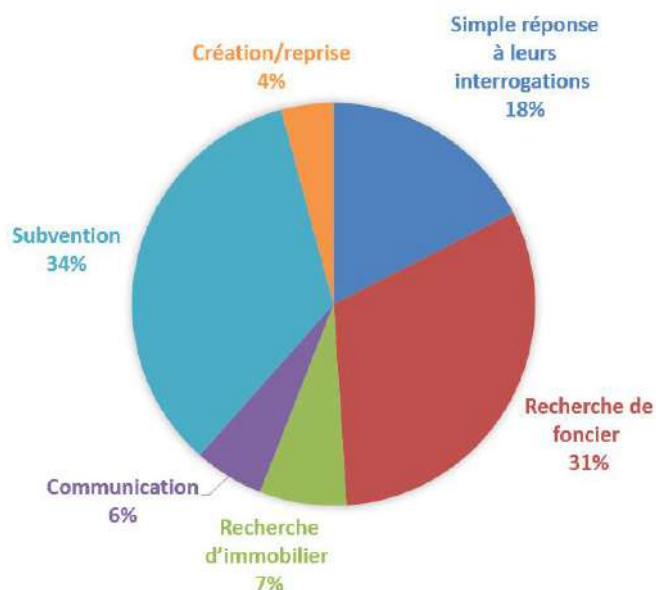
- 6 conjoints collaborateurs aidés.
- 7 chefs d'entreprises aidés.

• Chèques-cadeaux de Noël :

- 383 agents ont bénéficié de chèques-cadeaux pour découvrir et consommer local : 68 entreprises mobilisées.

• Participation à l'AMI "Inclusion numérique des TPE" :

- Accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place de solutions pour l'inclusion numérique.



Dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) :



Les communes de Caraman et Villefranche-de-Lauragais, lauréates du dispositif « Petites Villes de Demain », ont signé en juin 2021, avec la communauté de communes, la convention d'adhésion au programme.

Ce dispositif, développé par l'Etat, s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants, identifiées comme "pôle majeur" de leur territoire. L'objectif est d'inciter les communes **à revitaliser leur centre-ville** en réfléchissant à un projet de territoire répondant aux problématiques et aux besoins de la population.

Ce projet de territoire doit **développer des actions dans les domaines urbain, économique et social**, afin de lutter contre la dévitalisation du centre. La réflexion porte ainsi sur l'ensemble des thématiques qui ont trait à l'aménagement du territoire : l'habitat, le logement, le commerce, les mobilités, la culture...

Pour piloter ce dispositif, les deux mairies ont prévu **le recrutement d'une cheffe de projet** en janvier 2022, qui partagera son temps de travail entre les deux mairies et Terres du Lauragais.

Ce dispositif est déployé pour **une durée de 6 ans**, sur le mandat municipal (de 2020 à 2026).

Commercialisation des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intercommunales :



• Camave 3 :

Commercialisation terminée.

• Val de Saune II - tranche 2 à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille :

- **Lot 1/2** : acte sous seing avec TIO (tôlerie industrielle) ;
- **Lot 3** : acte sous seing avec BBV Moteurs (réparation de moteurs) ;
- **Lot 4** : acte de vente avec Conseil et Technique (bureau d'études aéronautique) ;
- **Lot 6** : acte de vente avec AJ Construction (BTP) ;
- **Lot 8** : acte sous seing avec Bois Design (aménagement bois extérieur) + Jardin Sauvage (paysagiste).

• La Bartelle au Cabanial :

- **Lot** : acte de vente avec la société LSC (entreprise de stockage).

Pour information, il reste 11 lots à commercialiser pour 35 314 m².





Culture

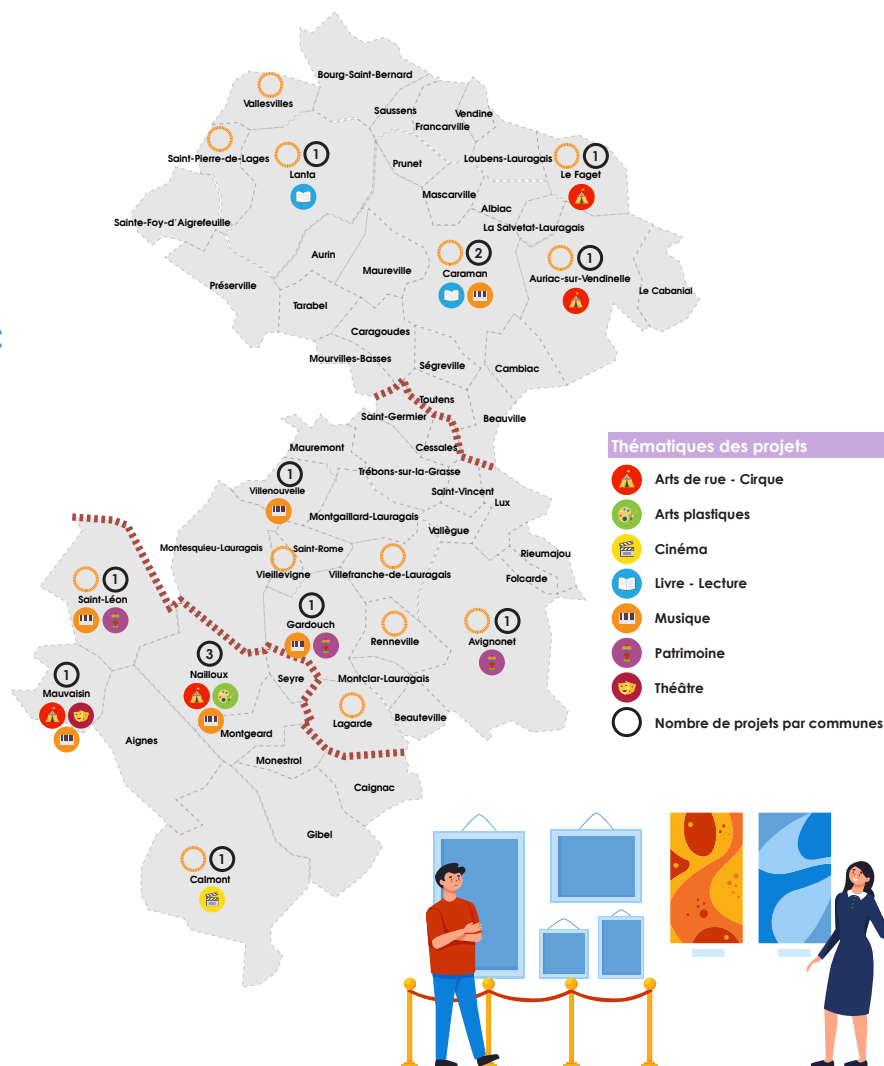
Appel à Projets (AAP) « Manifestations et actions culturelles » :



14
projets soutenus

11
projets réalisés
(3 annulations Covid-19)

15 988 €
d'aides versées



Contrat Territoire-Lecture (CTL) :



Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture :



2021
2023



Spectacle "La Petite Chimère"
Cie Voyageurs immobiles - Lanta



Lecture "À plumes et à poils"
Cie Pupella Noguès - Loubens-Lauragais

Animations mutualisées

60
jeux

30
livres jeunesse

7
kamishibais

3
buts

4
tapis de lecture

11
représentations de spectacle

Afin de développer la lecture publique auprès du plus grand nombre, la communauté de communes a impulsé une **dynamique de coopération entre les 13 bibliothèques et médiathèques municipales de son territoire**, en partenariat avec la Médiathèque départementale de la Haute-Garonne.

Il s'agit pour l'intercommunalité de **favoriser et accompagner la mutualisation de ces structures, en matière d'animations culturelles** - la gestion de ces équipements restant communale. **L'offre de spectacles et d'animations** (tapis de lecture pour les enfants, malles de jeux pour petits et grands...) sera donc **plus élargie et plus riche**, au bénéfice des habitants du territoire.

Signé en août 2021, le Contrat Territoire-Lecture permet de **financer pendant 3 ans la mutualisation des animations.**



1 000
agendas du réseau
distribués

2019
2022

Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale (DÉMOS) :



50
séances d'ateliers

1
concert de poche

10
enfants impliqués



L'Orchestre Démos Toulouse Métropole Département de la Haute-Garonne est porté par l'Orchestre National du Capitole de Toulouse et dirigé par le chef Christophe Mangou. **Cet orchestre regroupe 105 enfants de 7 à 12 ans, repartis en 7 ateliers-instrumentaux.** L'atelier Terres du Lauragais, financé par le Conseil Départemental, repose sur la **coopération de la MJC d'Avignonet-Lauragais et de l'intercommunalité.**

2020
2023

Convention pour la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) :

Dans le cadre de sa politique contractuelle, le **PETR du Pays Lauragais a piloté l'expérimentation**, notamment sur le territoire Terres du Lauragais, **d'un nouveau dispositif « Parcours à rayonnement culturel »**, qui vise à **renforcer des actions d'éducation artistique et culturelle** (15h d'ateliers artistiques) autour de résidence d'artistes : « *Chemins Noirs* » de la Cie Idéal Cinéma et « *Art vocal en Lauragais* » (Chœur Les Éléments).

L'intercommunalité a soutenu **deux projets d'éducation artistique et culturelle** : Festival de BD de Lanta et Passeurs d'Images « *Circa Cinéma* ».



Passeurs d'Images « Circa Cinéma »
Cie Ahoui - Emmanuel Brillant
Réalisation d'une œuvre multimédia
CTR Arpade - 5 et 6 juillet 2021



Parcours rayonnement culturel
Cie Idéal Cinéma - Laurent Soffiati
Atelier théâtre (L'Escal)
Novembre 2021

Sentiers de randonnée :

3 boucles
en cours de labellisation PR®

Coteaux du Lauragais



Montgeard, Nailloux

Moulin et Pyrénées en ligne de mire



Nailloux

Secrets du pastel et herbes folles



Montgeard

2 itinéraires
en cours de valorisation

GR®653 - Voie d'Arles



Communes concernées :
Avignonet-Lauragais, Villefranche-de-Lauragais, Montgaillard-Lauragais, Villeneuve.

Canal du Midi - V80



Communes concernées :
Montesquieu-Lauragais, Vieilleville, Gardouch, Renneville, Saint-Rome, Avignonet-Lauragais.

1 boucle
en cours de création

Tour du Télégraphe



Projet porté par les communes :
Avignonet-Lauragais, Vallègue, Villefranche-de-Lauragais.

Avec la coordination de la communauté de communes.





Tourisme



Résultats des services commerciaux :



Indicateurs commerciaux	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2021/2020
Chiffre d'affaires*	189 301 €	198 463 €	208 498 €	210 159 €	209 710 €	218 706 €	192 996 €	241 132 €	+25 %
Panier moyen	22,18 €	23,34 €	23,04 €	23,81 €	25,41 €	24,88 €	19,11 €	23,51 €	+23 %
Indice de vente	3,09	3,27	3,07	3,22	3,81	3,65	2,68	3,11	+16 %



Taux de satisfaction visites mystères **100 %**
(4 dans l'année)

Développement du programme de fidélité et organisation d'opérations commerciales innovantes et génératrices de CA



31 780 clients (+23%)
1 107 860 visiteurs (+14 %) **Nailloux**
Boutique Village



739 fans (+3,5%)

+775
nouveaux membres

82 374 €
CA généré
(soit 34% du CA global)

33,40 €
Indicateur PM

2
Opérations fidélité

40 %
Taux d'ouverture
newsletter programme

CA global 26 600 €
dont Marge globale **15 763 €**

TAXE DE SÉJOUR

Maîtrise de la plateforme

Reversement important de AirBnB

Veille juridique + évolution loi finances

58 899 €

Montant collecté en 2021



1 newsletter envoyée par cible en début d'année

Meilleur référencement de l'offre sur le web et les outils de l'accueil

Promotion et/ou commercialisation de l'offre groupes via des partenaires institutionnels et privés



Développement d'une nouvelle offre de services à la clientèle individuelle

Mise en place d'une nouvelle tarification 2022-23

Renforcer la promotion de l'offre groupe : site internet + communication croisée

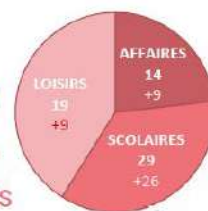
<https://www.lauragais-tourisme.fr/groupe/>



Mise à jour des brochures

62

Groupes accueillis
(contre 17 en 2020)



Plein air !

- Mobilisation du personnel et logistique plus important
- Grande flexibilité dans les dates vis-à-vis des annulations de dernière minute
- Forte concentration de groupes sur les périodes d'accueil

COVID-19

Positionnement marketing et stratégie digitale :

21 articles et encarts de presse locale



6 articles publication partenaires

1 interview radio



1 Facebook Live



1 mention dans magazine national



4620 fans (+13%)



1145 abonnés (+14%)



Mise à jour des dossiers de presse thématiques + 1 nouveau



Guide Touristique = nouveau format selon la nouvelle identité visuelle



Collection des flyers de visites = mise à jour et nouvelle charte



2 nouveaux flyers pour compléter la collection

- o Caraman
- o Villefranche-de-Lauragais



Réédition de la carte des itinéraires de randonnée de l'intercommunalité, intégrant la boucle Del Blat al Molin

Poursuivre et développer le positionnement marketing de l'OT sur la destination et développement de sa stratégie digitale autour de la marque Lauragais Tourisme



Suivi et promotion des dispositifs et projets



3500 ex 2000 ex



1000 ex 500 ex de chaque



500 ex de chaque



500 ex



3000 ex

Actions d'animation du territoire :



Suivi et animation de la marque Qualité Tourisme™



1 nouveau prestataire labélisé : La Source Cagnac
Formation et webinaires réguliers
Accueil Eductour « Boutique Responsable »



9 newsletter grand public
Taux d'ouverture : 27 %



Animation de points d'accueil hors les murs tout au long de l'année à l'occasion d'événements structurants



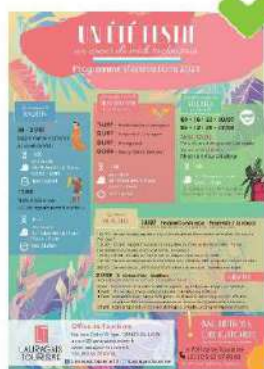
8 dates 8 communes
130 contacts



Organisation de nouvelles manifestations sur l'intercommunalité et soutien aux événements structurants du territoire

Les événements INSOLITES
3 dates / 133 personnes

Les soirées « MERCREDI SOIR aux lampignons »
4 dates / 126 personnes



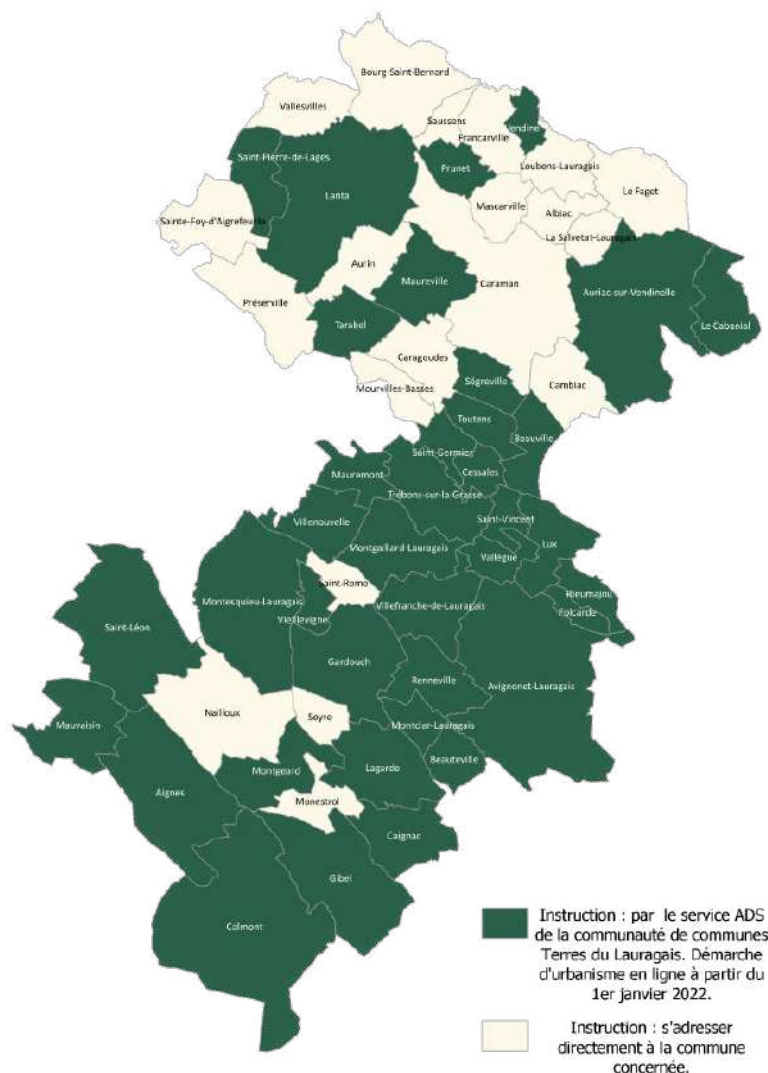
Les Découvertes du VENDREDI en famille
19 dates / 269 personnes

Les soirées MUSICALES



Urbanisme

Instruction des communes :



78%
de décisions
favorables

13%
de décisions
défavorables

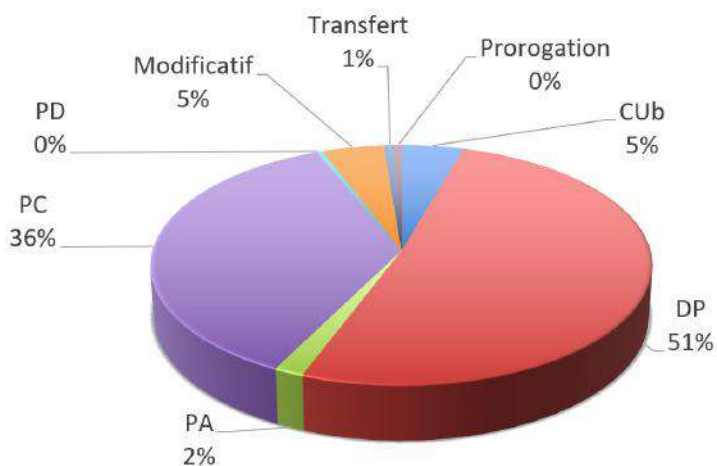
6%
d'octrois ou
rejets tacites

Formations :

6 formations ont été réalisées :

- **12 janvier** : Procédure d'achèvement de travaux ;
- **1 juillet** : Cerfas – DENCI et conseils aux pétitionnaires ;
- **7 & 8 juillet** : Formation Admin OPERIS ;
- **26 & 27 octobre** : Formation DEMAT ADS ;
- **23 novembre** : Formation DEMAT ADS ;
- **24 & 25 novembre** : Formation DEMAT ADS.

Répartition des demandes d'autorisation :



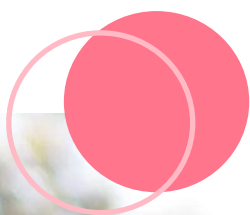
- CUB = Certificat d'Urbanisme Opérationnel
- DP = Déclaration Préalable
- PC = Permis de Construire
- PA = Permis d'Aménager
- PD = Permis de Démolir

Newsletter :

8 lettres ADS ont été envoyées aux communes afin de les accompagner au mieux dans leur rôle d'urbanisme opérationnel.



PÔLE SOCIAL





Petite Enfance



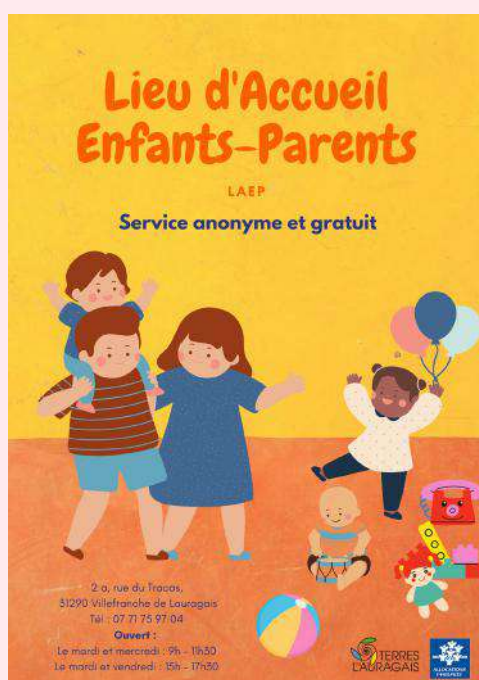
Une compétence globale en matière de Petite Enfance :

La communauté de communes est compétente en matière **de création, de coordination, d'organisation et de gestion** :

- **Des Etablissements d'Accueils Collectifs de Jeunes Enfants (EAJE)** d'initiative publique, quels que soient les modes de gestion ;
- **Des Relais Petite Enfance (RPE)** ;
- **Des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)** d'initiative publique.

La communauté de communes est également compétente en matière **de pilotage et coordination de la politique publique territorialisée de l'accueil du jeune enfant et d'appui à la parentalité, des postes de coordination et des dispositifs contractuels institutionnels** qui en découlent.

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)



580

enfants accueillis
avec leur famille
en 2021.

Lieu

2, Chemin du Tracas
Villefranche-de-
Lauragais

Le LAEP est **un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans**, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue :

- **un espace de jeu libre pour les enfants ;**
- **un lieu de parole pour les parents.**

Les familles sont accueillies par
2 professionnels de la Petite Enfance.

Les missions de ce lieu sont de :

- Rompre l'isolement ;
- Favoriser la cohésion sociale ;
- Favoriser la socialisation des enfants ;
- Accompagner la séparation enfant/parent ;
- Soutenir la parentalité ;
- Favoriser le lien parent/enfant ;
- Favoriser le positionnement en tant que parent ;
- Détecter les problématiques et mettre en réseau avec les professionnels adéquats.

Concrètement, les actions réalisées sont :

- Observation des enfants/relation avec le parent ;
- Écoute active des questionnements des familles ;
- Ateliers spécifiques, en fonction des besoins des enfants présents ;
- Possibilité d'échanges autour de la parentalité ;
- Réunions mensuelles des accueillantes avec le réseau des LAEP et le CIPE (Centre d'Information Petite Enfance).

À qui s'adresse-t-il ?

- À toutes les familles ayant un enfant entre 0 et 6 ans.
- À toutes les catégories sociales.

Mardi/Mercredi :
de 9h à 11h30 ;

Mardi/Vendredi :
de 15h à 17h30



Les structures

Des structures pour accueillir les jeunes enfants :

10 crèches

9 crèches intercommunales

1 crèche associative

3 micro-crèches

7 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s

4 associations d'Assistant(e)s Maternel(le)s

3 Relais Petite Enfance
(6 sites d'accueils fixes et un RPE itinérant)

1 LAEP à Villefranche-de-Lauragais

1 Guichet unique

Crèches

263 agréments

568 enfants / familles accueillis

Taux de remplissage supérieurs à **70%**
dans toutes les structures.

**3 antennes
sur secteur Sud**

(Calmont, Nailloux,
Saint-Léon)

**1 antenne +
sites itinérants
sur secteur Centre**

(Villefranche-de-
Lauragais)

**2 antennes
sur secteur Nord**

(Caraman, Sainte-Foy-
d'Aigrefeuille)

Relais Petite Enfance (RPE)

Les Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) ont été créés en 1989 par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), avec comme objectif **d'améliorer la qualité, la professionnalisation et la structuration de l'accueil à domicile**, ainsi que **l'information et l'accompagnement des familles**. Ils sont des lieux ressources destinés aux **Assistant(e)s Maternel(le)s**, aux **familles** et aux **jeunes enfants**.

En 2021 : les RAM changent de nom et deviennent les Relais Petite Enfance (RPE).

272 Assistant(e)s Maternel(le)s

833 agréments

149 enfants aux RPE Sud

277 enfants aux RPE Centre

224 enfants aux RPE Nord

on été accueillis avec leurs assistant(e)s maternel(le)s.

Guichet unique

Information et accompagnement
des familles en recherche d'un mode
d'accueil sur le territoire.

303 dossiers de pré-inscriptions

166 places pourvues

RENSEIGNEMENTS

Aux familles de jeunes enfants résidant
sur la communauté de communes des Terres du Lauragais

Vous recherchez un mode d'accueil individuel et/ou collectif :

... sur le secteur Centre Sud ?

(Nailloux, Calmont, Villefranche, Avignonnet et communes aux alentours...)

... sur le secteur Nord ?

(Caraman, Sainte-Foy d'Aigrefeuille, Lanta, Maureville et communes aux alentours...)

Deux coordinatrices vous reçoivent sur RDV pour :

- Vous renseigner sur tous les modes d'accueil possibles sur votre secteur et les démarches à effectuer.
- Vous transmettre la **liste des assistantes maternelles** de votre secteur et vous orienter vers le RAM dont vous dépendez si vous souhaitez embaucher une assistante maternelle.
- Vous remettre le **dossier de pré-inscription en crèche ou halte-garderie** et vous aider à le compléter.
- Étudier votre situation pour vous accompagner et vous aider à trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.

Coordinatrices Petite Enfance

SECTEUR CENTRE-SUD

06.69.69.55.26

preinscriptions.creches-edusud@terres-du-lauragais.fr

SECTEUR NORD

05.62.18.42.80 - 06.48.91.15.72

preinscriptions.creches-edunord@terres-du-lauragais.fr



Grands projets communs :

Mise en place du portage en crèche :

En 2021, les directrices adjointes des crèches ont initié un projet commun sur le "Portage en EAJE", qui a ensuite été mis à disposition de toutes les équipes Petite Enfance.

Cette pratique est **bénéfique tant pour l'enfant que pour sa famille, mais aussi pour les professionnel(le)s** de la Petite Enfance. Ce projet s'appuie sur les connaissances les plus récentes en matière de neurosciences et de développement du jeune enfant, les situations de terrain, ainsi que sur les témoignages des familles.

Grâce à Julie ALMARCHA, directrice adjointe, et Céline TOR-



RES, formatrice, **les adjointes ont pu bénéficier d'un atelier d'Initiation** (apports théoriques et pratiques), avec le soutien et l'accompagnement de Mathias FRECHOU (service Prévention). Différents auxiliaires de portage ont été essayés et des supports écrits ont été diffusés pour permettre aux adjointes d'initier leurs équipes.

Point de départ d'une dynamique de formation qui se veut ambitieuse, ces initiations ne sont qu'un premier pas, et s'accompagnent d'une **désignation d'une professionnelle "référente Portage"** sur chaque structure et d'une formation de toutes les équipes souhaitant utiliser cette pratique.

Des actions éco-responsables au quotidien :

Les crèches s'engagent dans la lutte contre le gaspillage et le recyclage d'objets divers, afin de limiter leur consommation.

Chaque structure utilise **des couches en matières renouvelables** : ces couches sont certifiées Oeko-Tex et bénéficient de l'Ecolabel.

Les produits d'entretien sont écologiques et certifiés ECOCERT. Certaines crèches sont équipées de laveuses à vapeur, afin de limiter la consommation de produits ménagers et d'eau. Elles utilisent des sur-chaussures en tissus microfibres lavables et réutilisables, et limitent leur consommation de gants jetables.

Les crèches proposent une "collation" le matin, afin de ne pas jeter les fruits livrés par le prestataire repas. Une centrifugeuse permet de **transformer ces fruits en jus**. Les accueils du secteur Nord ont été accompagnés par le SIPOM et ses intervenants pour **changer leur manière de trier les déchets**. Elles **s'équipent petit à petit de composteurs** pour y jeter tous les

restes (épluchures, restes de repas, papier absorbant, carton). Le compost est ensuite utilisé pour **enrichir le sol des crèches possédant un potager**. Il est paillé afin de limiter la consommation d'eau par arrosage et préserver un maximum les ressources naturelles. Certaines ont pour projet d'**acquérir des récupérateurs d'eau de pluie** pour arroser leur potager.

Les crèches ont toutes une poubelle jaune, afin d'y jeter papiers, cartons, emballages aluminiums et plastiques. L'accompagnement a été primordial : il leur a permis de réaliser que l'on pouvait y jeter également des emballages, tels que des aérosols non terminés ou des conserves souillées. Désormais, **dans la poubelle d'ordures ménagères, seuls les masques chirurgicaux, les couches et la viande/poisson/oeufs sont jetés.**



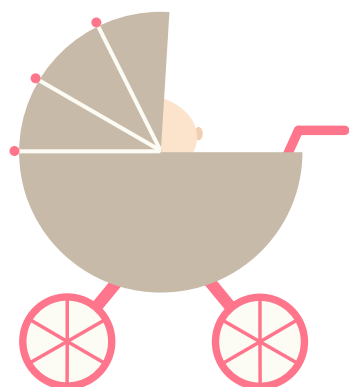
La familiarisation :

La familiarisation a été mise en place sur certaines structures en septembre 2021 et en cours d'évolution sur d'autres. L'objectif est que cette pratique soit présente, progressivement, sur l'ensemble de nos structures.

La familiarisation s'inscrit pleinement dans les apports des neurosciences. Il s'agit d'une **nouvelle approche des premiers temps de l'enfant et de sa famille, au sein de la structure**. C'est

un **enchaînement de rencontres** entre un enfant, sa famille et des professionnels, prêts à les accueillir dans un environnement nouveau.

Le parent peut rester autant de temps qu'il le souhaite, en compagnie de son enfant. Ainsi, **l'enfant va être acteur de la séparation** et va pouvoir s'éloigner petit à petit.



IMPACT - COVID-19

- Fermeture de tous les services durant 3 semaines en avril : accueil uniquement des familles prioritaires.
- Maintien des projets d'éveil dans le respect des protocoles sanitaires :
 - Reprise de certains projets dès la rentrée de septembre ;
 - Intervention de mini-fermes sur les structures ;
- Maintien des festivités de fin d'année dans le respect des protocoles sanitaires. Les spectacles ont dû être présentés par structure, les regroupements étant interdits.

Quelques événements marquants :



Travaux de rénovation terminés
Janvier - RPE Saint-Léon



Carnaval en journée
Février - Le Bonheur dans le Pré



Fête de la Soupe
Novembre - Le Bonheur dans le Pré



Journée Pédagogique
Février - Toutes les structures



Dons de livres-jeunesse
Septembre - Les P'tits Bouts



Éveil musical avec Marie,
de la compagnie AMAPOLA
Ateliers bimensuels - RPE Centre



Visite du camion-poubelle
Juillet - RPE Centre



Ateliers parents-enfants
Juin - RPE Centre



Ferme itinérante
Juin - Le Bonheur dans le Pré



Fête de fin d'année, avec GREG
la star des enfants
Juillet - Le Manège Enchanté



Promenade au domaine
des oiseaux, à Mazères
Juillet - RPE Sud



Journée « ça cartonne ! »
Avril - RPE Nord



Enfance

La communauté de communes est compétente en matière de création, d'aménagement, de coordination, d'organisation et de gestion :



- **Des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) :** activités accessoires à ces accueils, séjours courts, séjours de vacances, destinés aux enfants de 3 à 12 ans, sur les temps du mercredi après-midi après l'école et des vacances scolaires, quels que soient les modes de gestion.

- **Des 11 Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) :** accueils de loisirs périscolaires d'origine communautaire, destinés aux enfants de 3 à 12 ans, fonctionnant les lundi, mardi, jeudi, vendredi avant et après chaque demi-journée d'enseignement, et le mercredi matin avant la classe.

La communauté de communes est également compétente en matière **de coordination des politiques publiques contractuelles avec les institutions partenaires**, pour les enfants de 3 à 12 ans, ainsi qu'en matière **de soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet enfance auprès des communes.



Jeunesse

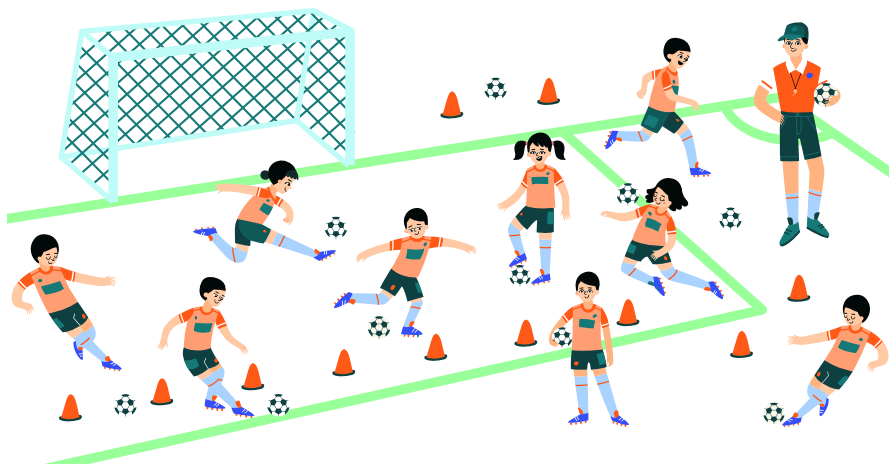
La communauté de communes est compétente en matière de coordination, d'organisation et de gestion :



- **Des Accueils de Loisirs Associés au Collège (ALAC) :** accueils éducatifs organisés dans les collèges du territoire, quels que soient les modes de gestion.

- **Des 2 Maisons d'Accueil des Jeunes (MAJ) :** dispositifs et actions relevant de ces accueils éducatifs collèges, pouvant se dérouler en dehors des établissements.

La communauté de communes est également compétente en matière **de pilotage et de coordination de la politique publique territorialisée** en matière de jeunesse et **des dispositifs contractuels** qui en découlent (*tels que la coordination et le pilotage des projets, la centralisation des dispositifs qui lui incombe PEDT, CEJ...*). Elle est aussi compétente en matière **de soutien technique en ingénierie éducative** sur le volet jeunes auprès des communes.



Des structures pour accueillir les enfants de 3 à 11 ans :

7 Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

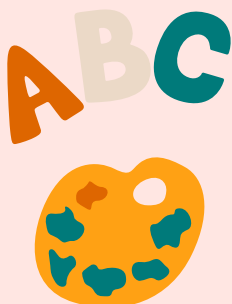
- > Uniquement sur le secteur Sud
- > 1 101 agréments

• Caignac Agrément : 46 enfants	• Calmont Agrément : 230 enfants
• Gibel Agrément : 60 enfants	• Montgeard Agrément : 75 enfants
• Nailloux maternelle Agrément : 180 enfants	• Nailloux élémentaire Agrément : 330 enfants
• Saint-Léon Agrément : 180 enfants	

11 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en gestion directe

- > Mercredis après-midi et/ou Vacances
- > Secteurs Sud-Centre-Nord
- > 1 095 agréments

Mercredis (8 ALSH)	Vacances (5 ALSH)
• Secteur Sud (5) Agrément : 265 enfants	• Secteur Sud (3) Agrément : 240 enfants
• Secteur Centre (1) Agrément : 200 enfants	• Secteur Centre (1) Agrément : 200 enfants
• Secteur Nord (2) Agrément : 130 enfants	• Secteur Nord (1) Agrément : 60 enfants



8 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) gérés par des associations

- > Mercredis après-midi et/ou Vacances
- > Secteurs Centre-Nord
- > 734 agréments

Mercredis (7 ALSH)	Vacances (8 ALSH)
Agrément : 385 enfants	Agrément : 349 enfants



Des structures pour accueillir les jeunes de plus de 11 ans :

4 Accueils de Loisirs Associés au Collège (ALAC)

- > Secteurs Sud-Centre-Nord
- > 144 agréments

• Caraman Agrément : 36 jeunes	• Nailloux Agrément : 36 jeunes
• Saint-Pierre-de-Lages Agrément : 36 jeunes	• Villefranche-de-Lauragais Agrément : 36 jeunes

2 Maisons d'Accueil des Jeunes (MAJ)

- > Mercredis, Samedis et/ou Vacances
- > Uniquement sur le secteur Sud
- > 40 agréments

• Calmont Agrément : 20 jeunes	• Nailloux Agrément : 20 jeunes
--	---

Des prestations de service aux communes :

Un éducateur sportif intervient sur certaines écoles
> Secteur Centre

Communes bénéficiaires :
Avignonet-Lauragais, Gardouch,
Montesquieu-Lauragais, Montgaillard-Lauragais,
Vieilleville, Villeneuve

Nombre d'heures d'intervention :
986 heures /an

Activités proposées :
Roller, hockey, ultimate, quidditch, gymnastique...

Nombre d'enfants bénéficiaires :
545 enfants



Bilan des actions menées :

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) en gestion directe

- « *L'Expo idéale* » d'Hervé Tullet ;
- **Mercredi à thèmes** : Sensibilisation handicap, Après-midi sportive, Après-midi fête de la musique ;
- **Mercredi de la gourmandise** : atelier cuisine ;
 - Expression et communication ;
- **Projet recyclage/tri** : sensibilisation, journée nationale du recyclage ;
- **Projet d'échange intergénérationnel** avec l'EPHAD ;
 - Mercredi de la science ;
 - Mercredi « *des droits de l'enfant* » ;
 - Concours de BD ;
- **Découvertes** : lac de Nailloux, lac de l'Enclas, ferme la Matarelle, chasse aux trésors dans Villefranche ;
 - **Loisirs** : Kptain Park, Bowling ;
- « *A la découverte des métiers* » : intervention de pompier, apiculteur, dentiste. Visites de la déchetterie et d'une exploitation agricole ;
- « *Les jeux paralympiques* » : sensibilisation au handicap, cessi-escrime, parcours des sens ;
- « *Projet voyage en Italie* » : atelier cuisine, jeux sportifs, création manuelle ;

- « *Si j'étais Thomas Pesquet* » : jeux de planète, création système solaire, créer ton étoile ;
- « *Au fil des émotions* » : jeux, échanges, sophrologie ;
 - **Projet vidéo** : réalisation d'un film ;
 - Sortie au parc du village et au stade ;
 - Boom du mercredi ;
- **Jeux de pistes dans la ville de Caraman** sur le thème « *Harry Potter* » ;
- **Initiation au rugby** : avec l'association Rugbytot ;
- **Projet recyclage** : intervention de la Recyclante ;
 - Projet sur le BLOB et la BD ;
 - Création d'outils pédagogiques ;
 - Projet sur les **musiques du monde** ;
 - Création d'une **comédie musicale**.



Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) gérés par des associations

- **Course d'orientation** au Lac de Belflou ;
- Création d'un **jardin-potager coopératif** ;
- **Activités sur les 5 sens, activités manuelles** ;
 - Sortie à l'atelier Pastel à Roumens ;
 - Journée à la mer à Leucate ;
- **Restauration du centre de loisirs** : peinture, déco ;
 - Sorties bowling/cinéma ;
 - **Exposition** de fin de session ;
- **Balades** aux Lacs de l'Enclas, de la Thésauque et de Saint Ferréol ;
 - **Activités scientifiques** ;
 - **Parade d'Halloween** ;
- **Sortie au Parc Australien**, Cité de Carcassonne : Escape-Game, maison hantée et accrobranche ;
- **Activités Paint-ball, Archery Game et Laser Game** ;
 - **Projet Solidarité** : semaine de la fraternité ;
 - Mise en place de **mallettes pédagogiques** ;
 - Travail sur la **démarche éco-citoyenne** ;
 - Mise en place de **tableaux d'expression** ;

- **Projet transversal : les Olympiades** ;
 - Séjours, Mini-camps ; Lanta Plage ;
- « *L'expérimentation par les enfants* » : expériences scientifiques, fabrication de fusées à eau ;
- « *L'ADL en fête* » : exposition de peinture autour d'une histoire, spectacle d'incroyables talents (*gym artistique, chant, magie, foot, clown, cup song*) ;
- **Créations artistiques** : dessins (*encres colorées, peinture, argile, pâte à sel*) ; création en 2D et 3D ; travail de **motricité fine** autour des outils ;
 - **Projet cuisine** : repas à thèmes ;
- **Être à l'aise avec son corps** : parcours de motricité ;
- **Forêt de Saint-Pierre-de-Lages** : découverte de la faune et la flore, construction de cabanes, jeux ;
- **Projet art** : peinture aux pieds, avec des feuilles mortes, aux pinceaux, aux mains ;
 - Activités autour de **voitures solaires** ;
- **Fabrication de produits du quotidien naturels** :
 - savon, sel de bain, lessive ;
- **Projet scientifique et robotique**.



Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

- **Projet écologie** : création de poubelles ;
- **Projet BLOB** : initiation à la démarche scientifique ;
 - **Projets collectifs** : Halloween, Noël ;
- Utilisation de livres pour **accueillir les émotions** ;
 - Création du livre de l'ALAE ;
- **Projet environnemental** : gestes éco-responsables ;
 - Actions sur le « **Vivre Ensemble** » ;
 - **Projet danse et chant** ;
- **Projet Poste** : communication interne entre enfants/enfants et enfants/adultes ;
 - **Projet jardin** ;
 - Jeux sportifs/ jeux libres ;
 - Création d'une **mascotte** ;
- **Voyage autour du monde** : découverte de la culture guyanaise ;
- **Projet Montessori** avec les maternelles ;
 - **Projet autour du dessin** ;
 - Création d'un **journal** ;
- Correspondances : « **Les lettres de mon moulin** » ;
- **Téléthon** dans le cadre des passerelles CM2 ;
- **Récolte de jouets** pour le Secours Populaire ;
- **Récolte de boîtes et objets d'hygiène** pour les plus démunis ;
- **Défis entre ALAE** : photo, cuisine, construction ;
 - « **L'Expo idéale** » d'Hervé Tullet ;
- **Projet « Fraich attitude »** avec la mairie de Nailloux.

Accueils de Loisirs Associés au Collège (ALAC)

- **Échange inter'ALAC** en visio ;
- **Projet sous forme de tournois, défis** ;
- **Ateliers créatifs** sous différentes formes ;
- **Initiation à la danse de rue** par l'association Toulousaine L danse ;
 - **Photomaton** ;
- **Activités musicales** : Blind-test, karaoké, Just Dance ;
- **Activités manuelles** : déco, scoubidou, bracelets brésiliens, perles, dessins ;
- **Jeux** : Loup-Garou, tournois de molky, basket, futsal, jeux de sociétés ;
- **Mur d'expression** : sur le thème du vivre-ensemble ;
- Intervention « **Lightpainting** » avec les Luminots ;
- **Projet de décoration de salle** : Calaveras ;
- **Intervention d'un DJ** : initiation aux différentes techniques de mixage ;
 - Activité « **Buzzer time** » ;
 - **Atelier couture** ;
- **Sorties** : trampoline-park, patinoire ;
 - **Projet radio** ;
- « **Qui veut gagner des millions ?** » ;
 - **Boîte à idées** ;
- Mise en place d'une **exposition** sur le thème de la différence entre filles et garçons ;
 - Concours de **dessin** ;
 - Intervenant magie « **Close up** ».

Maisons d'Accueil des Jeunes (MAJ)

- **Chantier VVV pour les vacances** : réhabilitation des toilettes de la MAJ de Nailloux ;
- **Projets solidaires** : Téléthon et Secours Populaire ;
 - **Projet passerelles** ;
- **Sensibilisation aux gestes qui sauvent** avec l'intervention d'un agent du service Prévention ;
- **Rencontres avec d'autres structures jeunes** : Caraman, Villefranche-de-Lauragais, Toulouse ;
- **Venue permanente des jeunes de l'IME** de Villefranche-de-Lauragais ;
- **Venue permanente d'un groupe ados de l'ALSH** de Villefranche-de-Lauragais.



IMPACT - COVID-19

- Année marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire : protocoles sanitaires à respecter dans toutes les structures.
- De nombreuses activités ont été reportées ou annulées.



Chantiers d'insertion

Pour qui ?

Les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux (*revenu de solidarité active, allocation de solidarité spécifique...*), travailleurs reconnus handicapés, jeunes de moins de 26 ans faiblement qualifiés, personnes âgées de plus de 50 ans.

Pour quoi ?

Le chantier d'insertion développe une **activité d'utilité sociale** qui ne s'inscrit pas dans une logique de rentabilité, en raison d'un public très éloigné de l'emploi. Il propose **un accompagnement renforcé** et **une activité sur une durée hebdomadaire d'au moins 20 heures**.

Comment ?

La collectivité est conventionnée par l'État en tant que chantier d'insertion. Chaque personne embauchée doit bénéficier d'un agrément Pôle Emploi. Les salariés des chantiers perçoivent **une rémunération au moins égale au Smic** et disposent d'**un contrat à durée déterminée dit d'insertion (CDDI)** d'une durée maximale de 24 mois. Ils sont entourés quotidiennement par des encadrants techniques qui transmettent leur savoir-faire. **Deux chantiers sont proposés : espaces verts et animation.**

Par qui ?

L'accompagnement global est réalisé par toute **une équipe pluridisciplinaire** intervenant à différents niveaux sur la gestion des ressources humaines, le suivi administratif et le plus important, le suivi des agents en insertion.



28
agents en insertion

8
encadrants techniques

6
sorties positives

16.5 mois
durée moyenne d'un contrat



Temps forts de l'année

- **Une sortie pédagogique a été organisée** par les agents du chantier des Espaces Verts sur le thème de la découverte du patrimoine environnemental et historique entre Mirepoix et Camon en Ariège, en passant par le château fort de Lagarde. **La cohésion s'en est trouvée renforcée** à l'issue de cette journée.
- Dans le cadre du partenariat avec Pôle Emploi, **les chantiers d'insertion ont été présentés auprès de demandeurs éloignés de l'emploi.**
- Un **accompagnement global en faveur de l'accès aux soins** a été mis en place en juin.
- **3 ateliers thématiques ont été organisés** pour répondre aux besoins des agents en insertion :
 - « Ce qu'engendre le port du masque » ;
 - « La confiance et l'estime de soi » ;
 - « Le lâcher prise ».

Maison France Services (MFS)

Pour qui ?

Ce service s'adresse **à toutes les personnes ayant besoin d'une aide administrative numérique** sur les thèmes couverts : formation-emploi-retraite, prévention-santé, état-civil, famille, justice, budget, logement-mobilité, courrier.

Pour quoi ?

La Maison France Services, en plus de sa mission principale **d'accès aux droits et d'accompagnement budgétaire**, **organise et anime des actions d'information thématiques** (ateliers, réunions d'information collectives, forums ou projections d'entreprises sur une journée...).

Sur initiative de l'intercommunalité ou sur sollicitation d'un ou plusieurs partenaires, la Maison France Services **pilote ou participe à tout projet en réponse aux enjeux sociaux locaux** définis comme prioritaires. La Maison France Services veille à **associer tous les acteurs du territoire**.

Comment ?

La France Services est ouverte 24h/semaine au minimum, afin d'**assurer l'accès aux droits sur les thématiques de la vie quotidienne** : la retraite et le logement sont les demandes les plus fréquentes. Pour résoudre les démarches les plus complexes, **les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de partenaires nationaux et locaux** (Finances publiques, CAF, CPAM, Pôle Emploi, MSA, Point Justice, etc).

Certains assurent des permanences dans les locaux du Cocagne :

- DGFIP ;
- CAF (travailleur social) ;
- CD31 – ADRAR ;
- Mission locale ;
- Ailes ;
- Conciliateur de justice ;
- Conseil départemental d'accès au droit.

En complément, la France services donne accès à :

- des postes informatiques en libre-service, à une imprimante, un scanner et un téléphone ;
- un centre de ressources documentaires.



15 personnes
suivies pour un accompagnement
budgétaire renforcé

14% des usagers
ont des ressources < à 1 000€/mois

66% des accompagnements
durent moins de 20 min

1 700 accompagnements
par an

Un « Point Conseil Budget » : conseils, accompagnements ou orientations en matière budgétaire, accessible gratuitement et ouvert à tous (le suivi par une assistante sociale n'est pas obligatoire), de l'ouverture de droits au dossier de surendettement.

Points forts du service

- Des personnes **disponibles et à l'écoute** pour **un accueil personnalisé** des usagers dans leurs démarches : 2 animatrices France Services et 1 conseillère budgétaire ;
- Un **accompagnement humain** et des conditions d'accueil au Cocagne **optimisées** ;
- Une équipe **formée très régulièrement** et en lien avec les partenaires ;
- Un **accueil de qualité des usagers** grâce au déménagement au Pôle de proximité « Le Cocagne » ;
- Un service identifié ayant permis à **des administrés de 24 communes différentes** de se rendre au Cocagne.

Transport A la Demande (TAD)

Pour qui ?

Ce service s'adresse à **toutes les personnes à partir du collège** (11 ans). Il est accessible **aux personnes à mobilité réduite**.

Pour quoi ?

Dans les zones peu denses (densité de population inférieure à 130 hab/km²), le TAD est une des solutions de mobilité pour **répondre aux besoins des déplacements de proximité**.

Comment ?

Le circuit est fonction des réservations. Le tarif est de 2€ la course par personne (4€ A/R). Il est composé de trois lignes :



TAD LANTA

Du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30 au départ de Saint Anatoly et de 8h30 à 19h15 au départ de Balma-Gramont.

Il dessert : Saint Anatoly, Vallesvilles, Saint Pierre de Lages, Lanta et Sainte Foy d'Aigrefeuille.

Réserver 2h minimum avant le départ, la veille pour un départ avant 8h30.

5 626
voyageurs

TAD CARAMAN

Tous les jeudis matin de 8h à 13h pour se rendre au marché.

Il dessert les 27 communes du territoire du secteur Nord.

A contacter au plus tard la veille du déplacement.

457
trajets A/R
44%
d'usagers de Caraman

TAD VILLEFRANCHE

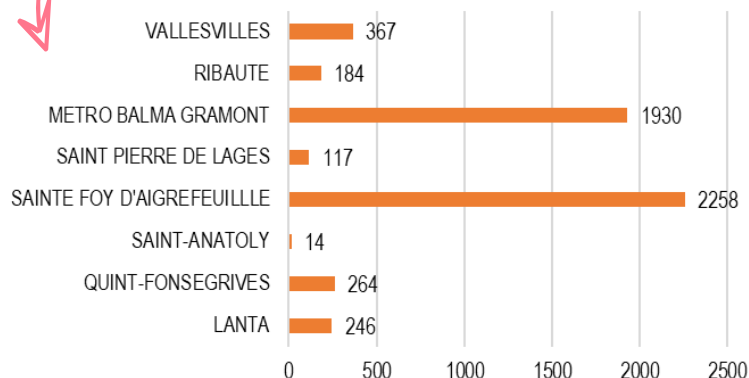
Tous les vendredis matin de 8h à 12h30 pour se rendre au marché.

Il dessert 21 communes du territoire du secteur Centre.

A contacter au plus tard la veille du déplacement.

375
trajets A/R
45%
d'usagers de Villefranche

Nbre de voyageurs par commune de départ en 2021



Par qui ?

Le transport et la gestion des réservations est effectué par le groupe Alcis. La gestion et le suivi administratif sont assurés par la secrétaire de direction du Département Services à la personne.

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

La Marpa

Pour qui ?

La Marpa (*Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie*) est un établissement à but non lucratif ouvert depuis 2009. Il propose aux personnes de 60 ans ou plus, **un logement privatif avec terrasse et jardinet, ainsi que des espaces de vie collective**. Une personne âgée de moins de 60 ans peut être admise avec dérogation de l'autorité compétente.

Elle est constituée de :

- 22 logements T1bis (31 m²), dont 2 logements temporaires meublés.
- 1 logement T2 (46 m²) pouvant accueillir un couple.

Pour quoi ?

Implantée au coeur du village d'Auriac-sur-Vendinelle, la Marpa offre à la fois **un mode de vie dans un logement individuel et des services collectifs** (*repas en commun, lingerie, animations, téléassistance*). Objectifs :

- Limiter le risque d'isolement ;
- Développer la vie collective au sein de l'habitat ;
- Rester connecté à la vie de la commune.

Comment ?

Les personnes **doivent s'inscrire au préalable sur une liste d'attente**. Un questionnaire leur est adressé pour formaliser la demande. **Une commission d'admission composée d'un médecin référent, du directeur de l'établissement, d'élus, se réunit pour l'acceptation ou non du dossier.**

A l'entrée du résident :

- un état des lieux du logement est établi ;
- un « dossier de santé » est remis à la famille.



Par qui ?

Le service est composé de 6 agents polyvalents et d'un directeur.

8 590
repas servis

5
nouveaux résidents

Les événements marquants

- **Mise en place de la vaccination anti-COVID du personnel, des résidents volontaires et des personnes âgées**, en partenariat avec le CD31 et l'ARS : 1ère dose en avril (28 vaccinés), 2ème dose en mai et 3ème dose en novembre.
- Lors du confinement d'avril, **l'équipe de la Marpa a été renforcée par 8 agents volontaires** pendant une semaine sur la base d'un roulement entre le matin et l'après midi. **La solidarité a pleinement fonctionné** : merci aux agents de la Petite Enfance.
- **Participation des résidents et du personnel au marché de Noël en plein air**, avec une présentation des peintures, sculptures et objets de décoration réalisés par les résidents.
- 2 résidents ont bénéficié d'une **sensibilisation « Nutrition et diététique »**.
- **Les ateliers « Gym douce » remportent un grand succès** et préviennent la perte d'autonomie de nos résidents.

Portage de repas

Pour qui ?

Pour **toutes les personnes de plus de 60 ans qui en font la demande** sur 27 communes du nord de la communauté de communes.

Environ **58.6 bénéficiaires ont été livrés** chaque mois et ont commandé en moyenne **21,9 repas par mois**.

Pour quoi ?

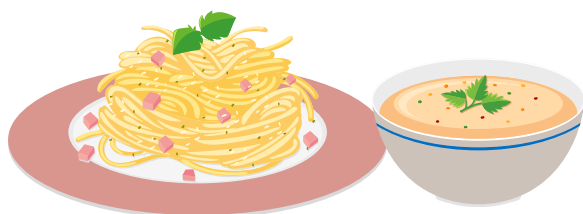
Le repas est considéré comme l'un des actes essentiels de la vie quotidienne. Il peut néanmoins être source de difficultés pour les personnes âgées ou fragilisées. Pour y remédier, le portage de repas est **un levier important du maintien à domicile**. Le service de portage de repas à domicile est actuellement géré en régie pour la livraison.

Le repas livré se compose : **d'une soupe, d'une entrée, d'un plat, d'un dessert et d'un pain**. Un choix entre deux repas est proposé.

Comment ?

La livraison de repas est subordonnée à la signature d'une convention entre la personne bénéficiaire et le CIAS. **Pour toute nouvelle inscription, les repas doivent être commandés une semaine à l'avance.**

Les repas sont fournis par une société de restauration dûment habilitée en liaison froide. Ils sont livrés **tous les jours du lundi au vendredi** : ceux du samedi et dimanche sont livrés avec ceux du vendredi.



Temps fort de l'année

- La **continuité du service** a été assurée en fin d'année par des agents du service Espaces Verts : **la solidarité a encore une fois été au rendez-vous.**



Par qui ?

Le service est composé de 2 agents polyvalents et d'une cheffe de service.

15 415
repas livrés

25 850 km
parcours

58,6
bénéficiaires livrés /mois

49%
d'hommes

51%
de femmes

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Pour qui ?

Le service s'adresse **à toutes les personnes âgées de 60 ans ou plus, aux personnes handicapées, aux personnes ayant besoin d'une aide personnelle** à leur domicile.

Pour quoi ?

Le service se mobilise quotidiennement pour apporter **une aide au plus près des besoins de chaque personne**, dans une proximité sociale, qui permet de **participer à la lutte contre l'isolement de nos aînés**. Dans la pratique et selon la situation de la personne, l'aide apportée peut être **temporaire** (le temps d'une convalescence, par exemple) ou **durable**.

Elle se traduit par :

- L'entretien courant du logement ;
- L'aide aux repas ;
- L'aide partielle à la toilette ;
- L'aide à la mobilité (le lever, le coucher) ;
- L'aide à la marche ;
- L'aide aux courses ;
- L'assistance administrative (à l'exception des celles touchant à la gestion financière et mobilière).

Pour les personnes actives, le SAAD propose **des prestations de repassage et d'entretien du logement**.

Comment ?

Pour toute prise en charge, la responsable de secteur réalise **une évaluation chez le bénéficiaire** dans les meilleurs délais permettant :

- De connaître la situation et les besoins ;
- De préciser les aides que nous pouvons proposer ;
- De définir ensemble les modalités de mise en place des aides.

Des **visites aléatoires** au domicile des bénéficiaires ou dans les locaux sont réalisées **dans le cadre du contrôle qualité**.



Temps fort de l'année

- Le 8 novembre : **le service a emménagé dans de nouveaux locaux**, le Pôle de proximité « Le Cocagne ».



Par qui ?

Le service est composé de 15 aides à domicile, un responsable de secteur et un responsable de service.

81
bénéficiaires

17 787 h
de prestations réalisées

15
agents



PÔLE TECHNIQUE





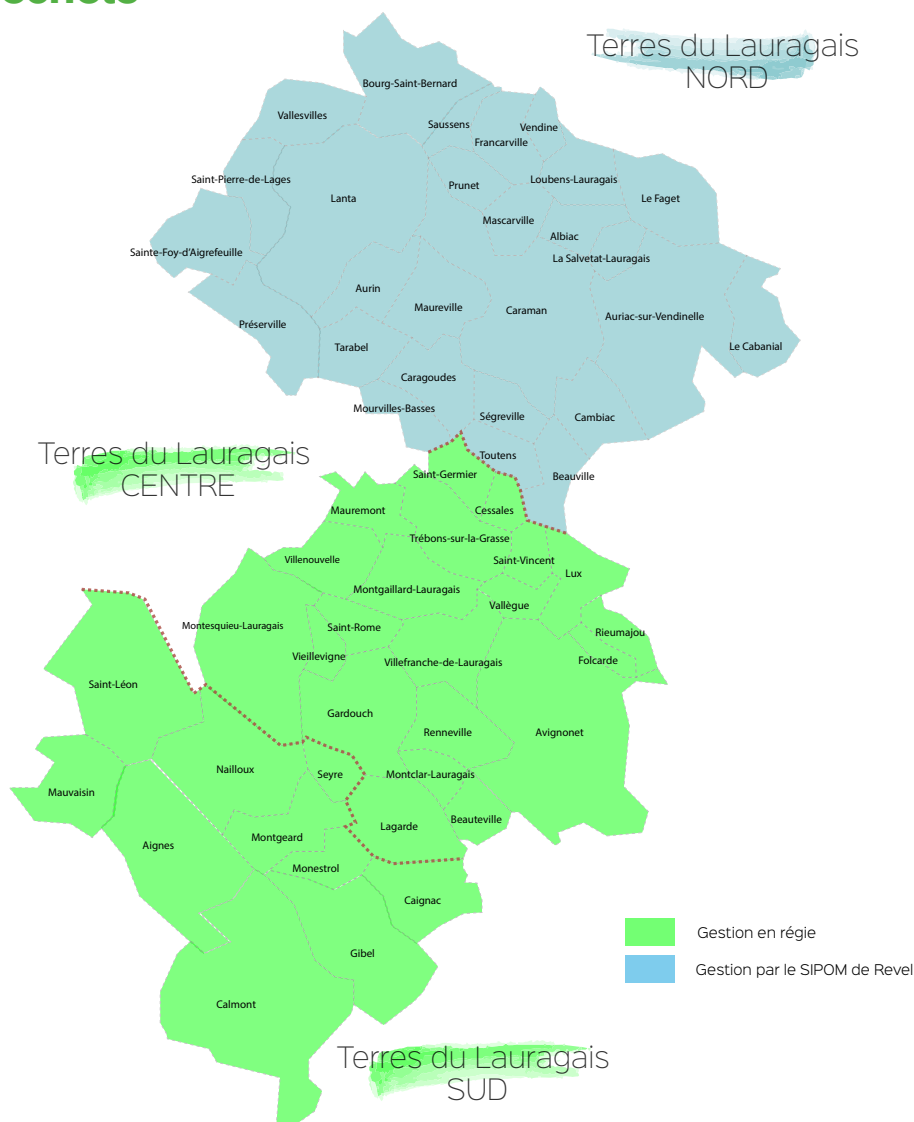
Gestion des déchets

La gestion des déchets (collecte et déchetterie) **est assurée en régie pour les secteurs Centre-Sud**. Seules les 31 communes de ces secteurs, regroupant **24 221 habitants répartis dans 9 728 foyers**, sont concernées par ce rapport.

Le secteur Nord est géré par le **SIPOM de Revel**.



Terres du Lauragais
CENTRE



La collecte des déchets

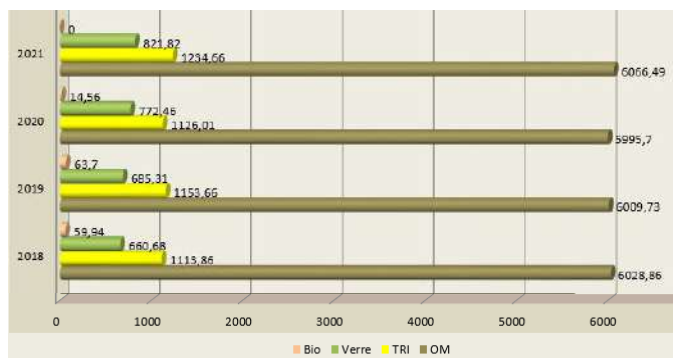
**Secteurs
Centre-Sud**

Le tonnage :

Ordures ménagères résiduelles	Déchets ménagers recyclables	Verre	Biodéchets
			
6 066.49 T	1 234.66 T	821.82 T	0 T*

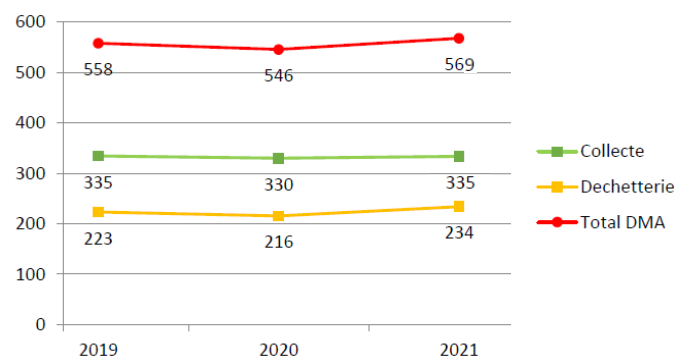
* Attention : la collecte des biodéchets a été stoppée en mars 2020 en raison du COVID et a laissé place à une collecte de DMR. Cette collecte reprendra à l'issue de l'étude d'optimisation et de l'étude territoriale sur la gestion des biodéchets.

Évolution de la production des déchets :



La quantité de DMA collectés a augmenté entre 2020 et 2021 passant de 7 909 à 8 123 tonnes.

Cependant, dans le même temps, la population INSEE a augmenté. Le ratio en kg/hab/an s'en trouve dès lors augmenté **de 2,5%**, passant de 330kg/hab à 335kg/hab.



L'ensemble des déchets (collecte et déchetterie)

produits par habitants a quant à lui augmenté **d'environ 4%** entre 2020 et 2021, passant de 546 kg/hab/an à 569 kg/hab/an.



Les déchetteries

La communauté de communes gère les 2 déchetteries des secteurs de **Montgeard** et **Villefranche-de-Lauragais**. En 2021, **68 438 usagers** ont été accueillis.



Déchetterie - Montgeard



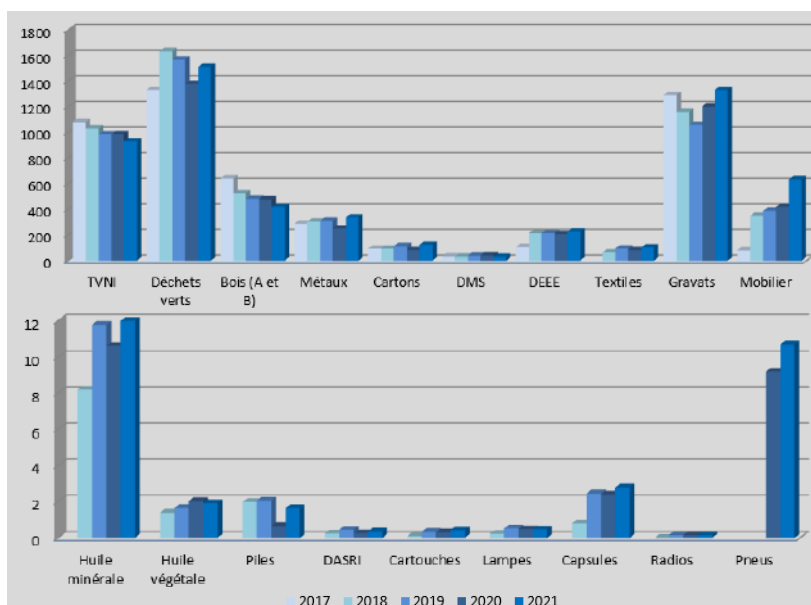
Déchetterie - Villefranche-de-Lauragais

Types de déchets :

2021	
Flux	Tonnes
TVNI	933
Déchets verts	1 513
Bois (A et B)	425
Métaux	338
Cartons	124
Huile minérale	12
Huile végétale	1,92
DMS	47
Piles	1,65
DEEE	227
Textiles	103
DASRI	0,36
Cartouches	0,43
Lampes	0,48
Capsules	2,79
Radios	0,15
Gravats	1 333
Mobilier	635
Pneus	10,71
Totaux	5 708

Entrées :

Année	Villefranche	Nailloux	Total
2019	44 757	17 742	62 499
2020	34 140	17 792	51 932
2021	45 775	22 663	68 438





Actions de prévention et communication

Campagnes de communication pour le grand public :



Presse

Voix du Midi, La Dépêche :
- 9 sujets traités ;
- Cible : les habitants des 58 communes (soit 40 815).



Lettre externe

« Sur les Terres du Lauragais » :
- 2 sujet traités ;
- Cible : les habitants des 58 communes (soit 40 815).



Lettre interne

« Com'Nous » :
- 10 sujets traités ;
- Cible : 350 agents.



Facebook

- 15 publications ;
- 13 830 personnes touchées.



Instagram

- 4 publications ;
- 952 personnes touchées.

Participation aux manifestations :

- **Raid Handisport à Nailloux :**
10 personnes sensibilisées

- **Festival Convivencia à Gardouch :**
20 personnes sensibilisées

- **Marché de producteurs à Renneville :**
31 personnes sensibilisées

- **World Cleanup Day à Calmont et Gardouch :**
78 participants :
300 Kg de déchets + 9 000 mégots ramassés.

- **Fête des Possible à Nailloux :**
75 personnes sensibilisées

- **Accueil des nouveaux arrivants à Nailloux :**
50 personnes sensibilisées

Vente de composteurs :

Les composteurs sont vendus à prix coûtant (29.99€) aux administrés et sont offerts aux écoles et ALSH.

	Foyers	Écoles / Cantines / ALSH	Société / Entreprises
Composteurs 300L	138	3	1
Composteurs 600L		1	
Nombre total de personnes	423	307	6

Outils de sensibilisation :

- Affiches :

Dépôts sauvages : Compostage et vente de composteurs ; Tri sélectif ; Ordures ménagères...

- Flyers :

Zéro déchets ; Do It Yourself.

- Boîitage :

Suppression de la collecte en porte à porte.

Animation et sensibilisation des enfants :

- **Visite de la déchetterie de Villefranche-de-Lauragais :**
63 enfants + 7 accompagnants sensibilisés (Centre de Loisirs de Villefranche-de-Lauragais + école Jules Ferry de Villefranche-de-Lauragais).



- **Sensibilisation au tri sélectif :**
354 enfants + 28 accompagnants sensibilisés (École de Calmont + élémentaire Jean Rostand de Nailloux).



- **Sensibilisation au compostage :**
249 enfants + 23 accompagnants sensibilisés (Maison des Jeunes de Nailloux + maternelle Pauline Kergomard de Nailloux + maternelle de Montesquieu-Lauragais + école Jean Soucaie de Villeneuve + école Marie Carpentier de Calmont).



- **Visite du camion-poubelle :**
Dans le cadre de la Fête du RPE.





Bilan du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le PLPDMA a été approuvé en conseil communautaire le 17 décembre 2019 pour une mise en application le 1er Janvier 2020. Ce bilan porte sur 2021, deuxième année de mise en oeuvre de ce PLPDMA.

	Actions mises en place	Actions à mettre en place
Prévention et réduction des déchets	Vente de composteurs individuels	Travail avec le service Urbanisme pour réglementer les plantations autorisées sur les nouvelles constructions.
	Vente de composteurs en établissement	Mise en place des composteurs collectifs et partagés, suivant le scénario retenu par l'Assemblée Générale
	Redevance spéciale	
	Stop-pub	
Sensibiliser et communiquer sur le tri et la réduction des déchets envers tous les types de public	Actions de communication locales et participation aux manifestations	Mise en place des journées de broyage en déchetterie + Essais dans les communes avec broyat disponible sur des emplacements définis
	Campagne de sensibilisation auprès des professionnels	Communication anti-gaspillage + sur la prévention des déchets
	Promotion du compostage individuel + Massification de la communication	Communication ciblée sur la thématique des dépôts sauvages (groupe de travail/actions prévus en 2022)
		Inciter à la réutilisation et à l'échange
		Organiser des espaces de troc ou de gratuité
		Actions de collecte de livres (partenariat avec Recyc'livre : démarrage en 2022)
Améliorer le taux de valorisation matière et organique des déchets	Étude préalable à la mise en place du tri à la source des biodéchets	Projet sur plus long terme d'avoir une recyclerie sur le territoire en lien avec le groupe de travail « 3R »
	Étude d'optimisation de la collecte	Passage à l'extension des consignes de tri avant 2023
		Extension de la collecte des bio-déchets à l'ensemble des administrés progressivement d'ici 2024



Eau & Service Public d'Assainissement Non Collectif



• SPEHA - 17 communes (secteur Sud) :

Le SPEHA assure la production et la distribution de l'eau potable pour les 4 502 abonnés situés sur le secteur Sud, soit une population desservie de 9 653 habitants en 2021.

82,1 % des compteurs des communes du SPEHA situées sur notre territoire ont été équipés en radio-relève (seuls 17,9 % des compteurs restent à équiper).

En 2021, le SPEHA a effectué 206 interventions sur les infrastructures d'eau potable (remplacements et pose de compteurs, branchements, réparation et renouvellement de conduites, intervention sur poteaux d'incendie, réservoirs d'eau, travaux divers, vannes etc).

En 2020 et 2021, le château d'eau du village d'Aignes (volume de 200 m³) a été abandonné : les abonnés ont été raccordés aux réservoirs de tête, afin d'améliorer la pression minimale de l'eau et d'éviter la stagnation de l'eau, dans un souci d'amélioration de sa qualité.



• Réseau31 - 41 communes (secteur Centre-Nord) :

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA31 – Réseau31) regroupe 4 domaines de compétences :

- l'Eau Potable (production ; transport/stockage ; distribution) ;
- l'Assainissement Collectif (collecte ; transport ; épuration) ;
- l'Assainissement Non Collectif ;
- les autres compétences liées au grand cycle de l'eau.

RÉSEAU31 accompagne le développement local, perpétue et développe les actions de proximité :

- 370 agents interviennent en régie et mettent leur savoir-faire au service de près de 500 000 Haut-Garonnais ;
- 245 adhérents leur font confiance : 228 communes, 16 groupements de communes et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne ; ainsi que les 13 308 abonnés de notre territoire, situés sur le secteur Centre-Nord.

Ce fonctionnement permet de prendre en compte les réalités locales, en partant des besoins exprimés par les élus, et d'instaurer une solidarité territoriale.



Bâtiments



Interventions et travaux en régie sur les bâtiments et espaces verts intercommunaux.

Bâtiments. Entretien quotidien d'une trentaine de sites intercommunaux :

- 10 crèches + 3 RPE ;
- 1 centre de loisirs ;
- 4 bâtiments administratifs ;
- 3 ateliers techniques ;
- 2 déchetteries ;
- 3 gymnases et 1 stade ;
- Lac de la Thésauque : base de loisirs et cheminement autour du lac.



Espaces Verts. Entretien des sentiers de randonnées :

- 5 boucles labellisées sur le secteur Sud ;
- 5 boucles labellisées sur le secteur Nord.

En parallèle, le service mène des **travaux de créations** ou de **modifications** plus structurants pour améliorer la fonctionnalité des bâtiments et espaces intercommunaux.

« Grands chantiers »

• Intégration du pôle de proximité « Le Cocagne » :



• Rénovation thermique du siège administratif :

- L'entreprise NEROCAN a réalisé le **désamiantage** de certains matériaux amiantés présents sur site.

- Des **travaux électriques** de mise aux normes de l'éclairage, réalisés par la société NPCE, ont permis le remplacement des luminaires des bureaux par l'installation de pavés LED.

- La zone du bâtiment dédiée au service Finances s'est vue dotée d'une **nouvelle ouverture, permettant la pose d'une fenêtre et la création d'un nouveau bureau**. Nos services

techniques ont réalisé l'installation de cloisons, la modification du réseau électrique et les peintures.

- L'**installation des menuiseries extérieures** a été réalisée par l'entreprise LABEUR.

- L'entreprise TEMPERIA, en charge de la géothermie et du système de chauffage/rafraîchissement, a travaillé à l'**installation des tuyauteries intérieures et aux forages du parking**, nécessaire à l'installation des sondes.



Zoom sur une opération structurante : Remplac et travaux façade - Gymnase de Nailloux.

Terres du Lauragais a en charge la **gestion et l'entretien de certains équipements sportifs**, dont le gymnase de Nailloux. Depuis plusieurs mois, des dégradations à répétition sur le vitrage des baies vitrées étaient à signaler, avec des coûts financiers conséquents pour notre collectivité, lors des nombreuses remises en état.

Il a été décidé l'installation d'un bardage bois en lieu et place de ces anciennes menuiseries, opération réalisée en régie, facilitant ainsi la mise en sécurité du site, ayant également un intérêt esthétique.



Avant



Après

Les services techniques ont également procédé au remplacement du système d'éclairage au niveau de la salle omnisports, équipée initialement de 34 points lumineux de type « allogènes », très consommateurs en énergie. Ainsi, 14 rampes équipées d'un système d'ampoules à LED ont été disposées : une solution durable et vertueuse, 8 fois moins énergivore qu'auparavant. Cette opération répond à nos objectifs d'économie et de réduction d'énergie de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).



• Réhabilitation/extension des ateliers techniques - Caraman :

- Mise en place des études et formalisme réglementaire.



- **Diagnostics amiante** réalisés sur le bâtiment existant (obligation juridique pour les constructions créées avant 1992).

- Une partie de l'opération se trouvant sur une parcelle appartenant à Caraman : **intervention d'un géomètre**, afin d'en définir les futures limites, en prévision d'une session à l'intercommunalité.

- En périphérie de la parcelle, présence d'un mur de soutènement : il a du faire l'objet d'une **inspection détaillée, afin de s'assurer de sa stabilité**.

- Après consultation, **une maîtrise d'œuvre a été retenue** : « le 23 Architecture ». Ils élaboreront les différentes phases de l'opération, de l'avant-projet à la phase finale.

- Les agents ont **bénéficié d'une présentation du projet finalisé**, afin de s'exprimer et faire remonter les éventuels adaptations, en termes d'usage, des futurs aménagements.



Espaces Verts

Communes conventionnées

Réalisation de travaux Espaces Verts et Bâtiments par la communauté de communes pour le compte des communes adhérentes. En 2021, les équipes interviennent sur 11 communes, avec l'adhésion d'une nouvelle commune : LUX.

Communes	Total d'heures/an	Espaces verts	Bâtiments
LOUBENS	1 144	464.35	292
MOURVILLES	208	117.35	0
MAUREVILLE	260	216.05	17
TOUTENS	728	226.95	0
TARABEL	1 144	523.85	341
SEGREVILLE	208	93.15	0
FRANCARVILLE	208	118.7	0
MASCARVILLE	208	174.25	34
RENNEVILLE	416	146.3	0
CALMONT	312	195.6	0
LUX	260	134.55	0

« Grands chantiers »

• Chantier au lac de la Thésauque :

- Mise en place d'une clôture sur la digue afin d'entretenir la zone par écopâturage ;
- Réfection du cheminement au lieu-dit Bellecoste ;
- Élagage de gros peupliers vieillissants et dangereux ;
- Peinture du mobilier.

• Zone d'activité - Camave 3 :

Remise en état du bassin d'orage.

• Sentiers de randonnée :

- **Secteur Sud** : recalibrage et mise en place de fascines d'une portion du chemin du Rival ;

- **Secteur Nord** : création d'un pont en bois, au point d'en RI-CAS sur la boucle Del Blat al Moulin.

• Terrain d'honneur d'Auriac-sur-Vendinelle :

Gestion de la tonte en régie, précédemment traitée par marchés.

• Crèche « Le Bonheur dans le Pré » à Lanta :

Abattage de chênes dans l'enceinte de la crèche : état sanitaire inquiétant qui avait fait l'objet d'un diagnostic par l'ONF.

• Communes conventionnées :

Aménagement paysager et fleurissement d'un lotissement sur la commune de Tarabel.

Fauchage :

En 2021, l'équipe « Épareuse » en régie a pris en charge l'intégralité du linéaire du secteur Sud. Ainsi, ce sont désormais plus de 561 kilomètres de dépendances qui sont fauchées par les 3 agents de l'intercommunalité, sur l'ensemble du territoire.

Linéaire de dépendances à faucher :

- Secteur Sud (Régie) : 213 Km
- Secteur Centre (Régie) : 348 Km
- Secteur Nord (Prestataires) : 423 Km



Solidarité inter-services :

Au 31 décembre 2021, les agents des Espaces Verts du secteur Nord ont assuré le remplacement du service Portage de repas sur 61 jours.



Voirie



L'activité des 2 techniciens du service Voirie consiste en l'assistance technique, auprès des 58 communes de l'intercommunalité, sur des domaines aussi variés que :

- Entretien des chaussées et leurs réparations (850 Km) ;
- Entretien et aménagement des dépendances ;
- Entretien ou création d'assainissement de plate-forme ;
- Entretien des ouvrages d'art et leurs équipements ;
- Recensement et surveillance du domaine routier, avec accompagnement dans l'apport de données patrimoniales à intégrer au SIG ;
- Conseils techniques sur les équipements de la route (signalisation verticale, horizontale, dispositifs de retenu) ;
- Conseils et avis techniques auprès des communes sur les demandes d'accès et procédures de remblaiement des chaussées.

Zoom sur des opérations structurantes : Une année placée sous le signe des ouvrages d'art.

Rénovation du pont au lac de la Thésauque :

Le pont de La Thésauque est l'unique accès aux aménagements et services de la base de loisirs, d'où l'intérêt de porter une attention toute particulière à son entretien, ainsi qu'à sa conservation.

Depuis plusieurs années, les techniciens de l'intercommunalité portent une surveillance particulière à ce pont, laissant apparaître **des signes de vieillissement et l'apparition de pathologies structurales**. Pour plus de sécurité, un diagnostic avait d'ailleurs été réalisé en 2018.

Les travaux de rénovation, comprenant la reprise des maçonneries, l'aménagement des berges du ruisseau, la reprise de la chaussée au niveau de l'ouvrage et le remplacement des garde-corps, ont débuté en avril 2021 et se sont achevés fin juin.

Au préalable, plusieurs réunions ont été organisées avec l'ensemble des acteurs, afin de procéder à une réelle concertation dans l'organisation de l'opération, permettant ainsi **le maintien de la vie économique et touristique**.



Des travaux urgents au pont du Cornus :

Les élus de la commune d'Aignes ont alerté le service Voirie de Terres du Lauragais concernant une dégradation de chaussée, au-dessus du Pont du Cornus.

Les dommages provenaient d'un **effondrement partiel du pont**, engendrant un fontis au niveau de la chaussée. Il a été décidé de fermer immédiatement la voie communale et de créer un itinéraire de déviation.

Les travaux ont consisté à la **démolition des anciens pieds droits** et à la **dépose des dalles en pierre de taille**, servant de couverture au-dessus du ruisseau. L'ouvrage d'art est maintenant constitué de cadres préfabriqués en béton armé de section 2 x 1m.

Ce sinistre rappelle la **nécessité de recenser et diagnostiquer l'ensemble des ponts**, afin de vérifier leur état et programmer d'éventuels travaux d'entretien ou réparation. La 1ère étape de ce recensement est actuellement en cours entre les départements Patrimoine et SIG.



Budget :

• Pool-routier :

Budget consommé de 1 262 350 € HT,
soit 30% du budget global de 4 207 813,00 € HT
pour la période 2019/2022.

• Attribution de compensation :

Budget consommé de 772 853.27 € HT,
soit 96.60% du budget global de 780 937,50 € HT
pour la période 2019/2021.

• Dégâts d'orage :

Travaux de réparation de voirie sur 11 communes,
représentant 17 opérations, pour un montant
de 73 500 € HT.

• Enrobés à froid :

Fourniture et livraison d'enrobés à froid aux
communes, pour un montant de 28 000 € TTC :
- **25 communes** ont bénéficié d'enrobés à froid ;
- **231.5 tonnes** ont été livrées aux communes.



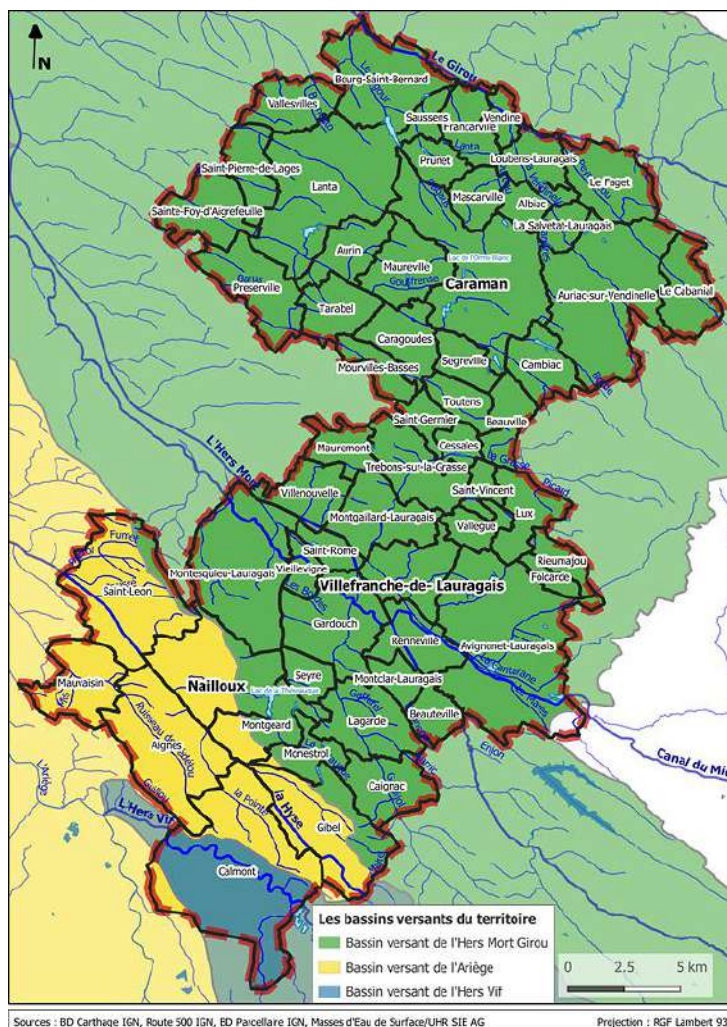
GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015) depuis le 1er janvier 2018.

La compétence a été transférée à 3 syndicats selon les bassins versants :

- **Le SBHG** pour le bassin versant de l'Hers Mort Girou ;
- **Le SYMAR** pour le bassin versant de l'Ariège ;
- **Le SBGH** pour le bassin versant de l'Hers Vif.

Le coût de cette compétence est financé par **la taxe GEMAPI**.



Principales actions réalisées en 2021 :

Le SBHG pour le bassin versant de l'Hers Mort Girou

- 25.4 km de berges entretenues sur le territoire ;
- 1.5 km de berges plantées sur la Seillonne, à Lanta. Compléments de plantations sur la Saune à Aurin et sur la Marcaissonne à Mourvilles-Basses ;
- Renaturation de l'Hers Mort à Renneville, sur 460m ;
 - Renaturation de la Saune à Aurin ;
- Sollicitation du SBHG lors de rencontres autour de la problématique du site d'Auriac ;
- Audio-conférence avec la préfecture au sujet de la gestion de la crue de 2018 ;
- Interventions sur la Saune à l'aval du lac et à Tarabel ;
 - Saisine pour avis : Autorisation environnementale pour l'aménagement de la ZAC Enova à Labège ;
 - Entretien des berges du Gouffrense et de la Saune sur les communes de Maureville, Mourvilles Basses ;
- Groupe de travail : Érosion des sols bassin du Gardijol ;
- Avis de la CLE : Projet de prolongement de la RD916 ;
 - Groupe de travail : Zones Humides ;
 - Réunion suite aux travaux réalisés par VNF ;
- Entretien des berges du Ruisseau de la Dragonnière sur les communes de Caraman, Albiac et Mascarville ;

- COPIL : Restauration Saune + lac Sainte-Foy d'Aigrefeuille ;
 - Avis sur la restauration du Martigat à Nailloux ;
- Etude sur la qualité des eaux du bassin du Girou ;
- COPIL : Étude sur les eaux pluviales urbaines du bassin Hers-Mort – Girou.

Le SYMAR pour le bassin versant de l'Ariège

- Organisation d'une rencontre entre le SYMAR et la mairie de Nailloux pour un projet de renaturation et de plantation en bord de ruisseau d'En Toulouse ;
- Rencontres et présentation de la GEMAPI du SYMAR avec les communes de Montgeard et Aignes ;
- Atelier de concertation : Stratégie prévention des inondations ;
- Réunion de rendu : Stratégie prévention des inondations.

Le SBGH pour le bassin versant de l'Hers Vif

- Copil n°2 : étude émergence PAPI Grand Hers.

GRANDS PROJETS COMMUNS 2021



Pacte de gouvernance

Le pacte de gouvernance des Terres du Lauragais a été adopté le 18 mai 2021 par le conseil communautaire, dans l'objectif principal de renforcer le lien entre les communes membres et la communauté de communes.



Il a été élaboré avec 4 valeurs principales que sont :

- la **solidarité territoriale** ;
- la **proximité** ;
- l'**attractivité économique** ;
- le **maintien et l'amélioration du cadre de vie**.

Le pacte de gouvernance propose notamment, et de manière prioritaire, de réaliser **une mise à plat des compétences de l'intercommunalité**.

En effet, à la suite de la fusion « imposée » des communautés de communes Cap Lauragais, Cœur Lauragais et Coloursud au 1er janvier 2017, la communauté de communes des Terres du Lauragais a validé ses nouveaux statuts exercés dans leurs intégralités au 1er janvier 2019.

Les statuts qui en résultent ont globalement permis :

- La **mise en conformité avec les nouvelles obligations** confiées aux communautés de communes (GEMAPI ; PCAET ; Eau ; Accueil des gens du voyage) ;
- La **conservation des compétences** auparavant exercées par les anciennes intercommunalités, avec l'**extension de certaines** d'entre elles à tout le territoire et la **territorialisation d'autres**, conservées uniquement sur une partie du territoire grâce à un jeu d'écriture.

La communauté de communes Terres du Lauragais exerce donc :

- 7 **compétences obligatoires** ;
- 7 **compétences supplémentaires avec intérêt communautaire** - « *compétences relevant du II de l'article L.5214-16 du CGCT* » (anciennement optionnelles) ;
- 8 **compétences supplémentaires** ;
- 4 **services aux communes**.

Force est de constater que l'exercice de certaines de ces compétences pose aujourd'hui de réelles questions, incompréhensions ou atteignent leurs limites dans leur modalité actuelle.

Alors que la loi « *Engagement et Proximité* », promulguée le 27 décembre 2019, permet aujourd'hui la **restitution de toutes les compétences dites supplémentaires aux communes** (hors bloc obligatoire), la mise à plat des compétences, proposée par le pacte de gouvernance permet, dans un contexte financier contraint, **de réétudier toutes nos compétences**. Ainsi, le souhait est de **réfléchir collectivement le projet pour le territoire** ; la répartition des missions entre la commune et l'intercommunalité ; les modalités d'exercice des compétences par l'intercommunalité.

C'est dans ce cadre que 3 réunions de travail, regroupant tous les maires et vices-président des Terres du Lauragais, ont eu lieu en 2021 :

• Juin 2021 :

Évaluation du coût des compétences de l'intercommunalité (sur base des données 2019).

• Septembre 2021 :

Présentation d'une prospective financière - restituée par l'Agence Technique Départementale.

• Octobre 2021 :

Focus sur les relations communes et intercommunalités – restituée par l'Agence Technique Départementale.

A partir de décembre 2021, un **travail préalable a été fourni par les Vice-Présidents pour l'élaboration de feuilles de routes**, pour une présentation de chaque compétence et service de la collectivité.



Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un projet de territoire qui a pour but de préserver les ressources naturelles et atténuer le changement climatique, en maîtrisant les dépenses énergétiques et en développant les énergies renouvelables.

Le premier Comité de Pilotage (COPIL) du PCAET de Terres du Lauragais a eu lieu le 23 juin 2021.

Le COPIL est composé : du Président ; de 7 Vice-Présidents, proposés selon leur domaine d'intervention ; de 5 élus de la commission « *Protection de l'environnement* » ; de 2 techniciens.

Lors de ce COPIL, de nouvelles actions ont été proposées et ont été intégrées au PCAET :

- Mettre en place une **politique d'entretien préventive du patrimoine** ;
- Travailler sur le **gaspillage alimentaire** ;
- Développer le **réemploi** et la **réutilisation** ;
- Mettre en place un **Plan Alimentaire Territorial**.

Bilan des actions 2021 :

Actions de priorité 1 :

• Optimiser la collecte des déchets :

- Choix d'un scénario mixte avec des points d'apport volontaire et des points de regroupement ;
- Mise en œuvre du scénario sur 4 ans.

• Promouvoir le compostage individuel, partagé et collectif :

- Vente de composteurs individuels déjà en place ;
- Étude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets : le rendu final est attendu en 2022.

• Rénover les bâtiments publics :

- Rénovation du siège de la Fontasse prévue pour 2021 : les difficultés d'approvisionnement ont repoussé les travaux en 2022 ;
- Dans le cadre de l'appel à projets Sequoia de la FNCCR, des diagnostics énergétiques vont être réalisés sur plusieurs bâtiments communautaires, afin d'établir un plan pluriannuel de rénovation.

• Développer les ENR sur les bâtiments publics :

- Mise en place de la géothermie intégrée dans le projet de rénovation du siège de la Fontasse ;
- Création d'un groupe de travail ENR, constitué d'élus et de techniciens ;

- Recensement du patrimoine susceptible d'accueillir des panneaux photovoltaïques.

• Réaliser des contrôles réguliers de la qualité de l'air :

- Des contrôles ont été effectués dans des crèches.

• Mettre en place une stratégie de mobilité alternative :

- Terres du Lauragais a choisi de ne pas être « *Autorité Organisatrice de la Mobilité* » ;
- Une étude mobilité a été faite au niveau du territoire du PETR Pays Lauragais.

• Réduire l'impact du fret :

- Le projet d'optimisation de la collecte doit permettre de réduire les kilomètres parcourus par les camions de collecte.

• Mobiliser et sensibiliser les habitants :

- Un second ambassadeur du tri a été recruté : ils mènent ensemble plusieurs actions de sensibilisation.

• Permettre le télétravail pour les salariés

- Accéléré par le contexte sanitaire, le télétravail a été mis en place et sera institué de manière pérenne en 2022.

• Mener des démarches d'achats publics responsables :

- Participation des agents du service Marchés à la formation « *Achats publics durable* » de l'ADEME.

• Participer au système de suivi et d'évaluation :

- Élaboration du fichier de suivi, en partenariat avec le PETR Pays Lauragais.

Actions de priorité 2 :

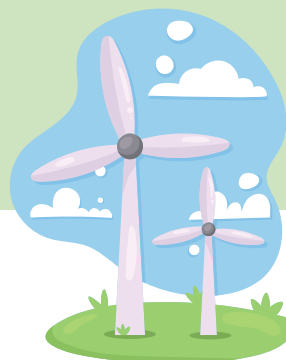
• Développer l'éco-pâturage :

- Contractualisation avec un prestataire pour l'entretien de certaines zones du lac de la Thésauque avec des brebis.

Actions de priorité 3 :

• Planter des arbres :

- 6 arbres ont été plantés sur la commune de Tarabel par le service des Espaces Verts.





INFORMATION

Le présent rapport dresse un bilan synthétique de l'action de la communauté de communes de Terres du Lauragais. Ce document constitue un outil de référence à l'intention des élus communautaires et conseillers municipaux des communes membres.

Ce rapport a été établi en application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Edité par Terres du Lauragais,
Communauté de communes.
73, av. de la Fontasse -
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Directeur de publication : Christian Portet
Directrice de la rédaction : Elodie Caquineau
Réalisation : Maëlle Ollivier



SIÈGE ADMINISTRATIF

 73, av. de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais

05 31 50 45 50
accueil@terres-du-lauragais.fr

PÔLES DE PROXIMITÉ

 **Secteur Caraman :**
7, av. du 8 mai 1945 - 31460 Caraman
05 62 18 42 80

 **Secteur Nailloux :**
4, av. de Saint-Léon - 31560 Nailloux
05 34 66 91 64

www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS

